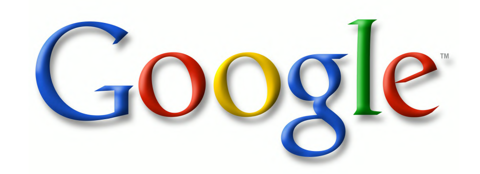


A

SON ALTESSE SÉRÉNISSIME

MADAME LA DUCHESSE

DE BOURBON.

MADAME,

La protection dont Votre Altesse Sérénissime honore les Sciences, l'encouragement qu'elle se plaît à donner aux talens naissans, vont fixer à jamais le sort de mon Ouvrage. Ce Traité d'Agriculture est le fruit de quinze ans

de théorie & de pratique. Au moment de l'offrir à ma patrie, ignoré, pour ainsi dire, du reste des humains, la Providence qui enchaîne les destinées, a pris soin de la mienne..... Douces idées de ma respectable solitude! asyle sacré, qui me serez toujours présent! c'est à vous seul, que je dois les marques honorables de la sensibilité d'une auguste Princesse! Oui, MADAME, *votre vertu protège un jeune infortuné, dont le début, sous vos auspices, est un succès.*

Je suis, avec le plus profond respect,

MADAME,

DE VOTRE ALTESSE SÉRÉNISSIME,

Le très-humble & très-obéissant serviteur,
Le Chev. DE SAINT-BLAISE.

INTRODUCTION.

LA premiere des Sciences, celle qui fonde la fortune de tous les citoyens, & qui sert de base au commerce, celle qui assure la gloire & la richesse de toutes les Couronnes du monde, semble imposer la loi naturelle de son étude à tous les hommes. Il n'est point d'individu qui ne doive son existence à la terre; il en est bien peu, qui, placés dans une classe distinguée, ne regardent comme subalterne de s'occuper d'elle. Confiée à des mains étrangeres, l'intérêt de la propriété cesse, la spéculation anti-patriotique d'un lucre personnel & momentané commence par enrichir un Régisseur

des dépouilles des Fermiers dont il fait choix par des concuſſions. Ces derniers épuiſés, ne connaiſſent qu'une manière de cultiver pour recouvrer la ſomme proviſoire ſortie de leurs mains en paſſant bail. L'amélioration eſt au-deſſus de leurs forces, l'épuiſement du ſol doit ſeul les remplir. Beaucoup de récoltes, tant bonnes que mauvaiſes..... Voilà le dire du Laboureur, que le mauvais exemple entraîne, que l'égoïſme de ſon commettant rend indifférent à la fortune d'un maître qu'il ne connaît que par le mauvais côté. L'ignorance de cet homme agreſte, acheve la ruine de la culture : il ne connaît que l'uſage reçu de ſes peres ; & ſi la plus utile découverte parvient juſqu'à

lui, elle eſt à ſes yeux, ou folie, ou dégradation. Auſſi, ſuis-je bien éloigné d'écrire pour ces malheureux Laboureurs, dont la manie fixe la marche conſtante. C'eſt aux propriétaires que je fais hommage de mon travail & de mes expériences; c'eſt à ceux qui doivent avoir des principes, ou qui ſont ſuſceptibles d'en recevoir, que j'aime à m'adreſſer; c'eſt à ceux enfin que le bien-être direct, joint à la poſſibilité de l'exécution & des épreuves, doit inſenſiblement entraîner vers le bien que je me propoſe de mettre en évidence. Il eſt tems de paſſer au ſujet. C'eſt en le traitant par comparaiſon, & d'une manière intelligible pour tous les pays, qu'il eſt poſſible d'en voir un jour

naître tous les fruits que j'en attends.

La culture, première partie de cet ouvrage, conviendra à tous les pays, par ſon analogie avec toutes les terres; car il ſuffit d'en connaître la différence, pour prouver qu'il n'eſt point de Province où les engrais ne ſoient abondans, où le Cultivateur ne ſoit abuſé par l'ignorance la plus groſſiere, quand la diſette des pailles pour faire des fumiers, ne lui préſente aucune autre reſſource. Le Maître & le Fermier, dans la même opinion, ne connaiſſent pas l'étendue de leurs propriétés.... Le premier donne ſa terre à bail, pour un prix modique (ce qui s'appelle en Bourgogne *amodier*), parce

que les améliorations en grand, ne lui paraiſſent pas poſſibles..... Le ſecond, chargé d'une nombreuſe famille, dont tout le patrimoine eſt dans l'induſtrie des labours, en multipliant ſes récoltes, ne ſait que les réduire & vivre au milieu des beſoins. Il en réſulte la cherté des denrées ſans qualité, la réduction de toutes les fortunes, pour en faire l'acquiſition, l'impoſſibilité de prélever de nouveaux impôts, ſans épuiſer toute une Nation, dans un moment de guerre inattendue, ou la gloire du Prince & le bonheur de tout un royaume, exigent la réunion de toutes les forces de l'État.

En effet, eſt-il une Puiſſance en état de ſe meſurer à la France?....

Le Monarque le plus riche de l'univers, le plus chéri de ses sujets, le plus assuré de leur valeur redoutable à tous leurs voisins, ne jouit pas, à beaucoup près, de tous les avantages qui sont la suite nécessaire d'une culture parfaite. Dans le sol le plus favorisé de la nature, dont l'Espagne doit envier la position, malgré que le sien renferme des mines d'or, le Pérou de l'univers est ignoré. État florissant & imposant pour tous les autres, quand l'Agriculture est à peine à son berceau, que serais-tu, si tes terres richement cultivées devenaient la mere nourrice de tes voisins ?.... Le Français, qui chérit le lieu qui le vit naître, n'en connaît pas tout le prix. L'Étranger jaloux du même bonheur, & qui finit sou-

vent par ſe fixer en France, malgré le charme naturel qui rend un pays natal ſi cher à tout bon Citoyen, ne ſerait plus occupé que des moyens de s'établir ſolidement dans des contrées prédeſtinées. La population augmentant par l'abondance & la perfection de tous les comeſtibles, donnerait à la Maiſon de Bourbon des ſujets plus nombreux & plus vigoureux. L'âge d'or ne ſerait plus une fiction..... il ferait à jamais les délices du Monarque & du plus petit de ſes ſujets.

Les terres cultivées en France, ſont loin de la valeur que des mains moins avares & moins ignorantes, leur communiqueraient. Afin d'en donner une idée juſte, les landes,

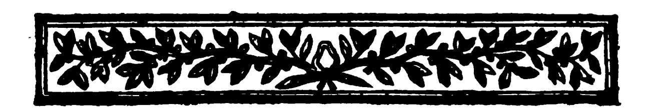
communes & terres en friche, vont ſervir au développement des principes ſoumis à l'examen du Gouvernement en 1785. Ils en ont été ſi favorablement accueillis, que le ſuffrage de tous les perſonnages qui le compoſent, & dont la plupart ont blanchi dans les recherches les plus ſérieuſes, me ferait un devoir d'écrire, ſi le plaiſir d'être utile à ma patrie n'était ma plus douce loi.

La ſixième partie du royaume, inculte, n'offre maintenant, au Laboureur vulgaire, que l'apperçu d'un ſol dont la culture ne rendrait pas même les frais de miſe. Elle eſt ſuivant lui, dans un état de néceſſité, & ne doit jamais produire que des bruyeres & des ronces. C'eſt

ainſi que l'ignorance la plus malheureuſe pour la France, empêche des fortunes immenſes de naître; c'eſt ainſi que le meilleur des Princes, dont la gloire & l'ambition ſont de pourvoir au bonheur de ſes peuples, ne connaît pas les revenus conſidérables dont il eſt privé, & qui ſerviraient ſi utilement au rétabliſſement de la Marine françaiſe & de ſes Ports, à la ſûreté du royaume, comme à ſon aggrandiſſement..... Quel eſt donc le moyen de ſortir de cet état d'inertie & de médiocrité qui nuit à toutes les branches du commerce? Quel produit retirerait-on de la culture des terres maintenant abandonnées? Que pourrait-on faire dans les terres cultivées, pour en accroître les

revenus ? Empressé de satisfaire l'attente du Lecteur, je vais commencer par les observations qui fixèrent l'attention du Gouvernement en 1785.





TRAITÉ D'AGRICULTURE.

Il faut dans le meilleur fond d'herbage ou de prairie, cent cinquante perches, de vingt-deux pieds la perche, pour engraisser un bœuf; il en faut beaucoup plus dans le médiocre. L'herbage & la prairie sont d'un revenu bien supérieur à celui de la terre labourable. Comparer ce produit avec celui de la terre à labour, destinée aux semences propres à l'économie & à la perfection de l'engrais des bœufs, comme à leur multiplication, suffit pour conduire à la nécessité de l'épreuve, qui, seule, peut constater un fait.

La même étendue de labour dans un fond choisi, suffit à l'engrais de deux bœufs, leur donne plus de valeur, en leur communi-

quant un goût si recherché, qu'il est inconnu jusqu'à ce jour. Les deux bœufs dont le Roi m'a permis de lui faire hommage pendant le mois d'Avril 1782, sont une preuve complette de la perfection de l'engrais. Sa Majesté n'a jamais mangé de bœufs aussi parfaits. La plupart des Seigneurs de la Cour a jugé de cet aliment succulent. Il ne s'agit plus que de savoir si l'économie est réelle : c'est en procédant que l'on juge sainement un fait. La découverte est à sa perfection sur les bœufs, porcs & moutons, &c.

La bonne & mauvaise terre à labour, à laquelle on ne sait faire produire que la moitié par comparaison de la bonne & mauvaise prairie, serait par ce nouveau genre de culture & de semences, d'un produit double de celui de la prairie & de l'herbage. La prairie & l'herbage conserveraient une valeur fort importante pour les vaches à lait & la multiplication des élèves, en attendant que la nouvelle culture, introduite par la

force de l'exemple, la prudence de MM. les Intendans, & le zèle des Assemblées Provinciales, pût suffire à toute l'entreprise. Ensuite l'unique produit des prairies & herbages, se bornerait aux laitages, aux beurres, à la multiplication des chevaux, si chers par leur rareté, si mauvais par une nourriture épargnée; & jamais l'épuisement du fourrage ne menacerait une Nation qui maintiendrait dans toutes ses parties l'abondance des denrées les plus essentielles, dont la quantité bornée est un fléau pour l'humanité. La consommation du pain serait beaucoup moins forte, tandis que celle des viandes augmenterait. Le mercenaire & l'ouvrier ne vivent actuellement, pour ainsi dire, que de pain. Le Militaire, après avoir versé son sang & sacrifié sa fortune pour son Prince & pour sa Patrie, trouverait dans les restes d'un bien médiocre, ou dans une pension ordinaire, de quoi fournir à ses besoins. Louis XVI, par un encouragement aussi digne de son règne, ajouterait à l'établissement immortel des Inva-

lides, la gloire d'y faire participer tous les braves guerriers répandus dans ſon royaume, qui verraient renaître l'âge d'or. L'artiſan perfectionnerait ſon art, au lieu de chercher ſa ſubſiſtance dans des travaux trop hâtés pour être parfaits. Le malheureux dont les bras trouveraient à s'occuper, vivrait avec ſa femme & ſes enfans, loin de l'oiſiveté, du murmure & de la misère, plus attaché à ſa religion, & plus fidele à ſon Prince. Le nombre des mendians, pour ainſi dire, détruit, ne troublerait plus l'ordre & le repos de l'État, par une foule de vagabonds & de brigands, qui, dans le principe, ſans travail & violemment pouſſés par les premiers beſoins de la vie, ont commencé par tendre la main. La terre la plus inculte & la plus mauvaiſe, deviendrait un champ fertile par les reſſources de la culture. Le plus mauvais ſol donnerait un nouveau mérite à des travaux que j'ai perfectionné dans des terres improductibles.

Dans un Comité d'Agriculteurs éclairés, mes

mes propositions ne pouvaient que plaire. Plusieurs séances ont absolument satisfait les Membres respectables qui ont discuté mes principes. Le frottement des idées a épuisé la matiere, suivant le desir unanime de tous. J'avoue que l'émulation, qui dans tous les hommes est le germe des talens, ne m'a présenté de délassemens & de plaisirs, que les heures pendant lesquelles j'ai pu m'occuper uniquement de mon objet. Son exécution retardée par la situation des finances, la plus grande économie pour la rendre possible, ne m'a pas été plus favorable. On s'est contenté de recueillir mes assertions, de les estimer moralement, en les consignant dans le répertoire de l'Agriculture. Le chemin des landes de Bordeaux m'a été offert comme le moins frayé de la nature; ce n'était pas le moyen de me rebuter. Prêt à partir, ne demandant qu'un lest de six mille livres pour mettre à la voile; tout étant consenti, & n'ayant plus besoin que de la ratification ministérielle, M. de Calonne n'a point jugé qu'il fût nécessaire

de mettre en culture insensiblement trente lieues de pays, dont l'emplacement semble inviter à l'établissement d'une Colonie. Pourquoi la liberté des actions dépendait-elle alors d'une seule tête? Pourquoi le droit de prononcer sur les opérations de l'État, n'était-il pas, comme aujourd'hui, réservé à l'examen sérieux d'un Comité Royal de Finances? Chaque Membre qui le compose, fut desiré par la Nation dans les momens les plus orageux. Le choix du Monarque que l'expérience rendait si facile, a fixé pour toujours la confiance nationale. Mais j'ai desiré de servir ma patrie dans des tems trop contraires.... Tout était dans la main de celui qui m'a refusé six mille livres pour commencer une tâche aussi glorieuse, dans un sol, par son étendue & sa nature, propre à éclairer la Nation. Ces mêmes six mille livres suffisant pour donner une idée juste de l'entreprise en commençant le défrichement, ne pouvaient occuper un Ministre trop avancé par le trouble du moment

dans des erreurs, dont une tête imposante dans le premier ordre de l'État, a interrompu le cours. Le véritable amour de la Nation dans un personnage puissant & désintéressé, devait seul réparer des maux, qui, de plus en plus, devenaient sans remède. Un Prélat que la fortune favorisait de tous ses dons & de la plus heureuse sécurité; moins occupé du bonheur parfait dont il jouissait, que de celui de l'État & du Prince que tout contrariait, s'est imposé la tâche la plus difficile, mais la plus glorieuse;.... celle de réparer les forces de l'Etat épuisé. Généreux dévoument, toi dont le sentiment sublime ne pénètre que des ames grandes & élevées; que deviendrait un royaume sans toi?.... Quel en serait le régime & la prospérité?... C'est toi qui fais de ma solitude une retraite paisible & heureuse.... C'est toi qui me places sous l'égîde de celui dont tu fais l'unique jouissance.... C'est toi qui, par des expériences réitérées dans les terres les plus ingrates, me fit appré-

cier la valeur d'un ſol mépriſé par tous les cultivateurs, & dont la culture eſt ſi précieuſe..... Je reviens aux landes de Bordeaux.

Le Gouvernement, toujours occupé du défrichement des landes de Bordeaux qui lui paraît ſi eſſentiel, le regarde preſque comme impoſſible. La nature du ſol, la ruine de tous ceux qui y ont entrepris des cultures, l'air brûlant de la mer & l'aridité des ſables qui forment trente lieues de pays, ne laiſſent aucun eſpoir. Les uns ont cultivé ſans que la terre ait produit; un ſeul, ſuivant la tradition du Gouvernement, était au moment de la plus riche moiſſon, quand le vent le plus violent a couvert ſes récoltes de trois pieds de ſable. Ce dernier vient à l'appui de mes principes, & fait voir que toute la terre où la charrue peut entrer, eſt productible. Mais pourquoi renoncer à des travaux auſſi glorieux, à la vue d'une perte ſi facile à réparer? Il ne s'agiſſait que de mettre les

champs en culture à l'abri du vent de mer :.... rien n'était plus facile. En donnant une idée de l'exécution de mon défrichement, si le Ministre l'eût accueilli, le Lecteur pourra juger sans partialité.

Le bien en grand n'est possible qu'avec de grands moyens. Ceux qui peuvent tout entreprendre, veulent à peine hasarder quelque chose. La certitude morale ne leur suffit pas. Il faut donc dans un petit espace faire ses preuves, afin d'éclairer le Public & le Gouvernement. C'est dans le Livre des champs, que le Laboureur peut s'instruire; il n'y a que celui-là qui soit à sa portée. Six mille livres m'auraient suffi pour donner de l'ensemble des landes de Bordeaux un apperçu raisonné. Mais étant réduit à l'unique ressource d'écrire, pour offrir à la Nation ce que la culture eût rendu plus sensible, j'en ferai l'explication de maniere à mettre tout le monde à portée de l'exécuter.

Le moyen de former un abri contre le vent de mer, eſt ſimple. Il faut s'éloigner des limites de la mer d'environ trois cent pieds, ouvrir deux foſſés de ſix à ſept pieds de largeur ſur cinq de profondeur, leur donner vingt pieds de diſtance, afin que cet eſpace ſerve à la conſtruction d'une digue, formée des ſables que ces mêmes foſſés fourniront; enſemencer cette digue de vignots; planter dans ſes côtés des ſaules & des épines; ſe ſervir en général de toutes les plantes, dont l'accroiſſement fournit plutôt un maſſif. Cette plantation faite en Mars, jointe à l'élévation des terres, recevra le tourbillon des ſables..... Semblable au rocher contre lequel vient ſe briſer le flot de la mer, il viendra ſe perdre ſur cette maſſe, au lieu de couvrir le champ cultivé. Il ne fera tout au plus que contribuer inſenſiblement à l'augmentation de la digue, ſans expoſer le cultivateur à la ruine de ſes travaux. Je ſuppoſe que cette première opération ne ſuffiſe pas, & qu'une portion des ſables

dont le nuage fera divifé par la rencontre de la digue, fe répande dans le champ; il n'en réfulterait que peu de perte, ou même pas du tout. Dans le premier cas, l'ouvrage fait n'en ferait pas moins précieux, puifqu'il protégerait toujours les récoltes du champ qu'il avoifinerait. Une feconde digue de dix pieds de large, à cinq ou fix cents pieds de la première, affurerait infaiblement toutes les terres, qui fe trouveraient à l'abri par cette double élévation de terre. Le premier champ ferait tous les ans par fes productions, le fruit du premier travail, tandis que la totalité des terres cultivées, fournirait au cultivateur une double récompenfe. Mais il me femble déja voir le Lecteur fe perdre dans des calculs, fupputer le coût de cette entreprife, & regarder fix mille livres comme une fomme trop faible pour fon exécution. Je conçois qu'avec une fomme plus forte, on cultiverait un champ plus vafte, qui, par fon étendue, ferait l'avantage du cultivateur, en lui donnant, dès

le commencement, des bénéfices. Mais uniquement occupé de mettre au jour ma découverte, afin de fixer l'attention du Gouvernement, & de le convaincre par la force de l'exemple; je me trouvais trop heureux de faire connaître mon désintéressement, en commençant avec une somme dont la modicité ne pouvait compromettre la confiance du Ministre. Le résultat devait, au moins, balancer les frais de mise; & le refus d'un Ministre sur une matière aussi importante, ne pouvait être toléré que par la position des finances. Cette somme aurait bien circonscrit le champ de mes épreuves. Vingt arpens au plus, pris sur le long, en arrivant à la mer, afin d'avoir une digue plus courte à élever, auraient suffi à l'engrais de vingt bœufs, quarante moutons & vingt porcs, dont la vente m'aurait produit tous les déboursés du Gouvernement. Quand un essai rend de cette manière, son introduction en grand présente des revenus considérables. Il faut analyser cette expérience par par-

ties, en passant des améliorations à la culture, de la culture aux semences, des semences à la récolte, de la récolte à l'engrais des animaux.

Pour améliorer des sables très-arides & très-brûlans, il serait à desirer de posséder dans leur voisinage, des terres argileuses. Alors le simple transport de ces terres sur les sables, & des sables sur le champ argileux, porterait la fertilité dans chaque terre, qui n'a besoin que d'une substance opposée à la sienne. Il est de principe en culture, qu'il faut toujours user de contraires en fait d'engrais; ce qui se démontre bien facilement. L'argile rassemble des sables que la grande sécheresse divise. Elle en fait un corps solide & imbibé, qui contient tout à la fois les sels & l'humidité. La première qualité communique à chaque semence les sucs les plus précieux, tandis que la seconde, développant aisément le germe, donne au chevelu de la plante tout l'accroissement possible. Au

défaut de la glaiſe, les boues du chemin voiſin, les vidanges d'étangs ou de foſſés, portées ſans apprêt dans le champ ſablonneux de diſtance en diſtance, donneront l'aſſurance d'une récolte abondante, en influant ſenſiblement ſur l'augmentation du fonds. Les fumiers de cheval & de mouton, ſeraient nuiſibles à cette culture. Celui du bœuf, du porc & de la vache, eſt le ſeul qui, par ſes qualités onctueuſes & fraîches, pût convenir à cette amélioration. Dans le choix de ces divers engrais, le fumier me paraît le moins fructueux, du moins pour les premières années, quand il s'agit de donner à un champ de la ſubſtance. Il doit, par la ſuite des tems, être employé avec beaucoup de ſuccès, quand le ſable & l'argile, dans l'eſpace d'environ ſix années, ont produit leur effet. Alors la fraîcheur de l'argile épuiſée par la chaleur des ſables, exige un nouveau tranſport d'argile ou de terre glaiſeuſe. Celui qui ſerait aſſez voiſin de l'argile, pour en couvrir ſes ſables tous les deux

ans, pendant l'eſpace de dix années, aurait fait une acquiſition ſur lui-même, dont le produit ſerait conſidérable. Ce mêlange cinq fois répété, ſuffirait pour toujours, & n'aurait beſoin après ce tems, que d'être tous les deux ans légérement engraiſſé avec les vidanges ou fumiers ci-deſſus déſignés. Le cultivateur très-voiſin de l'argile, doit toujours la préférer. Il en eſt de même des ſables portés ſur l'argile. L'épuiſement de ces deux ſubſtances opéré en ſix années, & qui exigerait un nouveau travail, ne ſerait occaſionné que par la négligence du cultivateur, qui ſe bornerait au premier tranſport d'une terre ſur l'autre. Il eſt plus facile & plus utile d'entretenir la fécondité d'un champ, que de la faire renaître. Les engrais que fourniſſent les villes, ſont propres à fertiliſer toutes les terres, & produiraient le meilleur effet dans les ſables brûlans. Rien n'eſt plus aiſé que de les féconder, par la multitude des engrais qui peuvent ſuffire à leur culture. Elle eſt d'autant plus pré-

cieuse, que le degré de chaleur des terres étant proportionné à la quantité & qualité de ses sels, il n'y a point de sol qui en contienne autant que les sables arides. Mais seuls & sans parties humides, le plus puissant mobile de la végétation ne fait qu'attendre qu'on lui communique des terres mortes ou des fumiers sans chaleur, pour tempérer le feu qui le rend improductif. Les landes de Bordeaux de trente lieues d'espace, ensevelissent dans leur sein des richesses, qui peuvent faire un jour le bonheur de la France. Cet engraissement présenté sous tant de formes qui le rendent possible à tout le monde, n'a besoin que de la main-d'œuvre. Il n'y a point de pays, où l'un ou l'autre des engrais indiqués, n'existe. La seule volonté d'agir suffit, tandis que le bien général & particulier de l'État, est le premier sentiment d'un Ministre, qui fonde justement l'espoir de la Nation. Occupé de l'ensemble du royaume, chaque branche importante des finances méritant l'attention la plus sé-

rieuse, la culture qui eſt l'ame & la ſource de toutes, ne ſera point oubliée. Après avoir fait connaître la poſſibilité & la nature des améliorations propres aux landes de Bordeaux, le moyen d'y former une colonie, me paraît le plus eſſentiel à traiter.

Une plaine de trente lieues de pays à peupler, ſemble offrir des aziles à la plupart des familles de la France ſans propriété, dont les bras réclament le travail des champs; nées dans la misère, conſolées par la religion, le lieu de leur naiſſance qui ſouvent ne leur rappelle que des peines, n'eſt pas propre à les fixer. Le canton de la France ou la bonté du Prince leur aſſurerait un patrimoine, deviendrait la terre promiſe de tant de malheureux, pénétrés de reſpect & d'amour pour leur Roi; chaque Colon reconnaîtrait dans les bienfaits du Monarque, la main de Dieu qui l'arracherait de la détreſſe; fidèle à tous ſes devoirs, invité par le plaiſir, la reconnaiſſance & la néceſſité à la perfection de

ſes travaux, le lever de l'Aurore le verrait commencer par ſon hommage à la divinité, & voler enſuite à ſes champs. Heureuſe Colonie!.... Que tes idées ſont riantes & conſolantes pour l'eſpèce humaine!... Elles préſentent tous les moyens de la ſoulager, & ceux de faire connaître à ton Roi combien un Français peut l'aimer, s'il n'en avait pas encore fait la douce expérience; mais plus certain encore d'être adoré dans cette contrée prédeſtinée, & d'y voir multiplier des Tributaires nombreux, fidèles & vigoureux, l'intérêt du Souverain joint à celui de ſes ſujets, ſemble exiger cet établiſſement, qui par ſon exécution, aſſurerait le défrichement de toutes les terres incultes du Royaume. La plus mauvaiſe terre devenue fertile, l'oiſiveté ſerait bannie de la France, l'abondance ſerait le fruit des travaux; le ſuperflu de la nation exporté dans des pays moins favoriſés de la nature, deviendrait l'échange de tout ce qui lui vient de l'étranger; le numéraire ne ſortirait point du

Royaume, & ferait le gage d'une paix durable qu'aucune Couronne n'oserait troubler. Mais il faut trouver & rassembler assez de Colons pour réussir dans une entreprise qui procurerait de si grands avantages. Les Landes de Bordeaux étant placées dans un désert, cette Province comme bien d'autres, serait d'une faible ressource ; l'Auvergne dont le peuple nombreux naît avec le goût des voyages, en cherchant un pays meilleur que le sien, contribuerait en grand nombre à la formation de la Colonie ; la certitude d'une propriété suffisante pour faire vivre une famille, peuplerait d'honnêtes gens ces landes immenses. Tout homme suspect ou turbulent, n'aurait point le droit de prétendre à la moindre part de cet établissement, dont le succès & la prospérité dependraient essentiellement des mœurs & de la probité.

Chaque infortuné des diverses Provinces, aurait besoin du témoignage de son Seigneur & de son Curé, pour obtenir de son Intendant une lettre d'assurance adres-

ſée à M. l'Intendant de Bordeaux, qui, delivrerait autant de commiſſions émanées de Sa Majeſté, dans leſquelles il n'y aurait que le nom du Colon à remplir. Le même nombre d'arpens pour chaque habitant ne ferait point de jaloux, & donnerait la facilité de fonder cinq ou ſix prix d'encouragements annuels, pour les ſix Colons dont la culture & les récoltes, mériteraient la préférence ſur le reſte de la Colonie. Elle ſerait tenue de fournir la valeur des recompenſes taxées à ſix cent livres pour le premier, cinq cent livres pour le ſecond, quatre cent livres pour le troiſième, trois cent livres, pour le quatrième, deux cent livres pour le cinquième, & cent pour le ſixième vainqueur. Le Gouvernement ſur le rapport de M. l'Intendant de Bordeaux, protegerait de ſon regard & de ſa bienfaiſance cette nouvelle contrée pendant les trois premières années, en couronnant les ſix agricoles, & leur donnant pour Couronne ſix médailles en argent de la valeur d'un louis, préſentant d'un côté un

un laboureur couronné par son Roi avec les numeros depuis un jusqu'à six, qui déterminerait sa place parmi les vainqueurs, & de l'autre côté les attributs de l'agriculture. Ces médailles seraient distribuées par M. l'Intendant ainsi que les prix en argent, afin de donner à la Colonie les moyens de s'établir solidement, avant de fournir la moindre contribution. A l'expiration de ces trois années, il n'y aurait qu'une médaille de même valeur aux frais de la Colonie, pour celui qui aurait droit à la première gratification. Elle représenterait d'un côté les attributs de l'agriculture, & de l'autre un Colon couronné par ses semblables. C'est ainsi que l'émulation donnerait à cette nouvelle peuplade le véritable amour de la culture. C'est ainsi que la gloire de transmettre à sa postérité des médailles glorieuses distribuées par l'ordre du Souverain, ferait en trois ans parmi des hommes grossiers, ce que plusieurs lustres ne pourraient ébaucher. C'est ainsi que la médaille annuelle donnée par la Colonie,

ferait naître dans le cœur du Colon le plus novice, l'eſpoir conſolant de la mériter un jour à force de travaux. C'eſt ainſi que la certitude de convaincre tous les Colons par la force de l'exemple, & de les attacher tous à la culture du premier vainqueur, les mettrait un jour tous de niveau dans une portion de la France digne d'envie. Peut-être ce lieu maintenant ſi mépriſé, ſera-t-il un modèle à ſuivre pour le cultivateur, un aſyle de ſécurité & de bonheur ſans le ſecours des loix!.... Peut-être qu'un peuple compoſé de cette manière, & marchant ouvertement ſur les traces du plus habile, ne ferait, pour ainſi dire, qu'une même famille, dont l'union parfaite ſerait le fruit de la ſympathie, que le déshonneur de déplaire à la colonie, conſerverait par la crainte dans tous les cœurs!.... La Religion ſuffit à l'honnête homme. Tout le rapproche de ſon culte, & le force à l'aimer, quand les douceurs de la vie & ſon intérêt perſonnel, dépendent en partie des mœurs.

Oui je crois partager les réflexions d'un de ces colons, & l'entendre dire à sa femme & à ses enfans : » Je gémissais » autrefois sans fortune & sans appui. Une » conduite sans reproche m'a mérité tout » ce que je possède. Mes enfans..... » n'abandonnez jamais celui qui veille » invisiblement sur nos destinées ; puisque » sans sa bonté suprême, vous n'auriez » pas où reposer la tête. Chaque récolte » peut ajouter aux fruits de vos veilles & » de vos fatigues une récompense glo- » rieuse, & vous faire chérir par vos sem- » blables. «

Dans une vie toujours occupée, & dont la plus douce jouissance est de satisfaire à ses devoirs ; qui pourrait en altérer le régime, & se soulever contre une dépendance volontaire & réciproque, qui en ferait le bonheur, la fortune & la gloire ?.... Après avoir considéré les avantages du sort de chaque colon, dont la propriété fixée à cinquante arpens, ferait

ſuffiſante pour un ménage plus ou moins nombreux, les conditions du cens qui ſont l'aſſurance d'une colonie, vont entraîner des détails intéreſſans. Trente lieues de landes donnent à-peu-près cent cinquante mille arpens, qui formeraient trente mille feux. Le cens à deux ſols l'arpent, rendrait chaque colon tributaire de cinq livres, & la colonie débitrice de trente mille livres annuellement. Après quinze ans de culture, l'impôt de chaque habitant, eſtimé par ménagement à cent livres, ne ſerait que la moitié de la perception ordinaire par tout le royaume, & ferait une ſomme annuelle de trois millions. Quand il n'y aurait que cette portion de landes en France, exiſterait-il un objet de ſpéculation plus important que celui-là?.... Mais il découvrirait bien d'autres ſources de richeſſes, puiſqu'il aſſurerait la culture de l'enſemble des terres vaines & vagues du royaume. Si l'on conſidère dans un projet qui n'a rien que d'utile, puiſqu'il s'agit de faire produire des terres

oubliées, l'augmentation considérable des impôts, celle de la population la plus robuste & la plus heureuse, la richesse inépuisable du Monarque & l'aisance de ses sujets; tous les bras de la Nation destinés aux travaux pénibles, & dont la plupart est oisive, retrouveront dans la douce occupation des champs, la fin d'un esclavage, dont quelques-uns ne s'affranchissent par désespoir, qu'en cherchant dans le crime & les forfaits, ce que la terre peut donner.

Trente mille livres de cens dès la première année de jouissance, & trois millions d'impôts annuels après quinze ans de culture, enrichiraient un particulier, qui, avec trois cent mille livres au plus, pourrait jetter les fondemens d'une fortune aussi considérable. Mais elle appartient au Prince, & ne peut être l'apanage que d'un Monarque..... Aucun emprunt pour le trésor de Sa Majesté, ne produit au prêteur dix pour cent, tandis que le

cens verſerait cet intérêt dans les coffres du Roi. L'avantage du Monarque eſt frappant ſous ce ſimple apperçu..... Il eſt immenſe avec les conſidérations de l'impôt..... Il eſt digne d'un Roi père de ſes Sujets, qui, par un encouragement auguſte, ſçait relever ſes États, & leur donner la ſplendeur digne de lui, en augmentant le patrimoine de tous les Français par un défrichement général.....

Si les landes de Bordeaux appartenaient en entier au Roi, la facilité de les faire produire une fois connue, ſuffirait pour décider cet établiſſement. Mais la ſeule différence qui peut en réſulter, c'eſt que la colonie partagée par villages, aurait des voiſins, qui, finiſſant par céder à la force de l'exemple, cultiveraient comme elle, en payant à des particuliers, ce qu'elle payerait au Roi. En ſuppoſant la propriété de Sa Majeſté, limitée à cent mille arpens, le cens ne ferait que de vingt mille livres, l'impôt que de deux

millions, l'encouragement du Souverain que de deux cent mille livres. Le Roi ne ſerait privé que du cens du tiers des landes poſſédées par différens Seigneurs. Le travail & le ſuccès de la colonie, aſſureraient tôt ou tard le défrichement de ce même tiers, qui rendrait un million d'impôt ſans coûter au Roi cent mille livres; mais ſans lui rapporter dix mille livres de cens. Il n'eſt point de Souverain qui limite ſes propriétés, quand il peut les étendre à ce prix :.... il n'eſt point de ſujet qui ne deſire, par ſon travail & ſon dévouement, partager ce bien-être avec ſon maître :.... il n'eſt point de Français qui ne ſente mieux que toute autre Nation, le plaiſir d'être Royaliſte, & conſacré à l'utilité publique & perſonnelle. La miſe de fonds, à raiſon de trois cent mille livres pour cent cinquante mille arpens, ne donne que cent livres, pour former dans l'étendue de cinquante arpens, un établiſſement. Cette proportion paraîtra faible à tous ceux qui ne calcu-

leront pas la valeur des bénéfices des moissons, & qui ne sentiront pas qu'on peut faire en grand pour une somme proportionnelle ce que sa division en petit rendrait impossible. Un Agriculteur choisi par le Gouvernement pour la conduite de ce projet, aurait à la fin de son exécution, dépensé deux millions au lieu de deux cent mille livres. Chaque habitation reviendrait à mille livres. Il ne s'agirait d'abord que de loger des colons un peu mieux que les habitans des bois, avec des appentis pour leur bétail, leurs denrées & instrumens de labourage. Chacun augmenterait sa bâtisse à mesure que sa culture se perfectionnerait. Il puiserait dans sa source tous les besoins relatifs à son entreprise, comme le cultivateur choisi par le Gouvernement l'aurait fait dans l'ensemble des produits, pour l'exécution totale. Chaque colon serait en sûreté dans ses travaux par une ou deux digues. Il trouverait dans son ménage un couple de bœufs, les premiers comestibles pour

eux & pour ſa famille, une charrue, un couple de bannes, & la moitié de ſa terre enſemencée ; ces différens objets avec ſon logement, évalués à mille livres. Ajoutez à cela le peu de ſecours que chacun pourrait ſe procurer de lui-même, & ce fondement de colonie ceſſera d'être un problême.

Le cultivateur chargé de cette grande opération, pourrait remplir une tâche auſſi glorieuſe en ſix ans ; il acquiterait pendant ce tems la valeur du cens à raiſon de l'étendue de ſes moiſſons. Le dépôt de tout ou partie de l'encouragement ne ſerait dans ſa main, que ſous l'inſpection de M. l'Intendant de Bordeaux ; il aurait des bras à ſuffire en s'adreſſant aux différens Curés qui entourent cet immenſe deſert. Il n'y a point de paroiſſe où pluſieurs charrues ne ſoient partie de l'année oiſives par la miſère ; ce ſerait à ces pauvres laboureurs que les premiers travaux ſeraient confiés. Le meilleur traitement pour ces infortu-

nés, joint à l'eſpoir de devenir propriétaires dans cette Colonie, ouvrirait noblement cette carrière, & inviterait tous les malheureux agricoles des diverſes Provinces à la parcourir. MM. les Intendants ſecondés par les Aſſemblées Provinciales, peupleraient en ſix ans de Colons, cette terre qui leur ſerait préparée, & dans laquelle ils trouveraient des récoltes à faire, deux bœufs pour labourer les terres deſtinées à la prochaine ſemence & tout ce qui leur ſerait indiſpenſable. Ces hommes ſi précieux pour l'État & maintenant oubliés, ne ſortiraient de la détreſſe que pour verſer l'abondance dans toute la France, & partager un jour le fruit de leur culture, avec des pays moins fertiles. Le Roi pendant vingt & un ans aurait reçu 420 mille *liv.* de cens pour deux cent mille livres d'encouragement; la vingt-deuxième année, verſerait dans ſon tréſor trois millions d'impôts. La totalité de cette lande étant néceſſairement cultivée depuis quinze ans, cet impôt n'eſt point exageré, puiſque cha-

que Seigneur riverain de Sa Majesté aurait un intérêt direct à faire dans sa portion, ce que le Gouvernement ferait faire dans l'apanage du Souverain ; il est même loin de toute vraisemblance de supposer ce Seigneur pendant six ans dans l'inaction, telles sont les réflexions qu'une nouvelle population dans trente lieues de pays fait naître. Elles seroient beaucoup plus étendues si la juste considération de l'impôt général réparti sur la sixième partie de la France mise en culture, était offerte au lecteur sous tous ses rapports ; elle présente en masse un sixième d'augmentation d'impôt, un peuple dans l'abondance & la vigueur, un Monarque trop heureux & trop puissant dans ses États pour ne pas contenir toutes les puissances sans leur donner des chaînes ; mais en contribuant à l'adoucissement de leur vie, par l'exportation de son superflu..... Gage précieux d'une paix durable !... Quand verseras-tu le calme & l'aisance sur la nation la plus policée ?... Quand forceras-tu les peuples les plus grossiers, à la respecter sans oser la troubler ?...

Quand feras-tu le bonheur de ces derniers, par la largesse des premiers qui partageront avec eux leurs productions? . . . Quand feras-tu sentir à toutes les Puissances aussi-bien qu'à Louis le Bien-Aimé, que l'humanité seule fait régner; que la tyrannie seule devaste les Etats? O toi! respectable Colon, dont les bras peuvent seuls commencer ce grand ouvrage, tu recevras toutes les marques d'amour de ton Roi!... Tu réuniras à la récompense honorable de tes six membres vainqueurs, l'affranchissement de leur cens chaque année de leur victoire!... Ta félicité fera celle de tout un Royaume! Il est tems de penser aux semences & à leur usage.



Les sables arides & brûlants des landes de Bordeaux, tempérés & améliorés avec les engrais indiqués dans le commencement de cet ouvrage, feraient susceptibles de toutes les productions. Il n'y a point de semence dont le germe promptement dé-

veloppé dans une terre en fermentation par l'oppofition de fes parties, ne rendît au cultivateur une récolte abondante; les denrées les plus précieufes devant toujours être préferées, la pomme de terre doit être la bafe de cette culture; au-deffus de tous les farineux par fa fineffe & fa falubrité, elle rend plufieurs fois la valeur des autres moiffons par la quantité de fes produits. Tous les fables lui communiquent plus de farines & plus de délicateffe; la terre la plus eftimée de nos jours, ne lui convient point autant que les terres légères; la première femble donner à la pomme une partie de fa compacité. Son ouverture, après l'avoir mife à cuire fur la braife, préfente plus de folides que de corps divifibles. Les dernières, moins avares de la quantité & de la qualité, femblent, pour multiplier ces farineux, s'être dépouillées de leur légéreté. M. Parmentier, par fa culture dans la plaine des Sablons, donne à mes expériences un appui que tout Lecteur ne peut que refpecter.

Ce mauvais ſable produiſant vingt à trente ſeptiers de pommes de terre à l'arpent, je laiſſe à juger ce que doit rendre un ſable fertiliſé par la naturé des engrais. Afin de donner une idée juſte de l'importance de ce farineux, il ſuffit de prouver que la meilleure prairie eſtimée dans toutes les provinces deux fois plus cher que la meilleure terre à labour, ne produit que la moitié de la plus mauvaiſe terre labourable, conſacrée à la culture de la pomme de terre & du maïs. J'ai eu l'honneur d'occuper ſur cette matière pluſieurs Comités d'Agriculture, préſidés par M. de Vergennes, pendant les mois de Juillet, Août & Septembre 1785. L'accueil conſtant de tous les Membres du Comité, juſqu'à la clôture du dernier, la juſtice rendue à toutes mes aſſertions, l'examen ſérieux & profond que l'on m'a fait ſubir & dans lequel j'ai trouvé de nouvelles lumières, m'ont fait naître l'eſpoir conſolant de donner à ma Nation mes découvertes ſur l'Agriculture. La démonſtration

de la préférence que mérite la pomme de terre sur tous les farineux, sera le sujet de l'article suivant.

Cent cinquante perches de vingt deux pieds la perche, dans le meilleur fonds d'herbage ou de prairie, ne font que suffire à l'engrais d'un bœuf. La même étendue, dans une terre dont la nature n'était qu'un sable brûlant, m'a donné, en 1781, la plus riche moisson de pommes de terre & de maïs. Le mélange de ces deux farineux a parfaitement engraissé en moins de deux mois, deux bœufs destinés pour la bouche de Sa Majesté. Ils ont fait les délices de la table du Roi pendant le mois d'Avril 1782. Des mémoires présentés à ce sujet à M. d'Ormesson, chargé pour-lors du département de l'Agriculture, lui firent desirer les moyens de me mettre en activité. Ce suffrage, ainsi que celui de M. de Vergennes, ne pouvant exister sans motifs, seront dans la description de mes expériences, ce que les ombres sont

au tableau. Un jeune Ecrivain donne à la vérité de ſes écrits bien de la force, quand il ſait, comme un Peintre, faire reſſortir ſes couleurs dans un jour favorable. J'ai moins à redouter la demi-croyance. L'incertitude ne ſuſpendra point des travaux dont je deſire inſpirer le goût à tous les Français.

Le ſimple expoſé de deux bœufs engraiſſés avec les farineux récoltés dans l'eſpace de cent cinquante perches de terre ; les ſemences abondantes qui me reſtaient de cette même récolte, la comparaiſon établie entre les terres labourables & les prairies, font preuve de la plus grande économie. Le Roi ſe reſſouvient encore de cet aliment exquis dont il eſt conſtamment privé. Cette raiſon ſi puiſſante ſur le cœur d'un Français, fait le charme de ma retraite. Les garans reſpectables que j'ai cités pour le développement de mes principes, fondent mes eſpérances. La certitude d'être utile aux propriétaires,

propriétaires, me fait un preſſant devoir de leur offrir mes obſervations. L'eſſai que chacun pourra faire par lui-même, me répondant de ſon eſtime, je ne connais point de bonheur égal à celui d'écrire ſur cet objet, qui peut un jour enrichir la France. Après avoir démontré l'économie par la différence des produits de chaque ſol, & l'engrais de deux bœufs contre un, il faut encore la rendre plus ſenſible par la comparaiſon de chaque animal. La qualité des denrées leur donnant plus ou moins de poids, les bœufs engraiſſés avec la pomme de terre & le maïs, pèſent un ſixième de plus que leurs ſemblables, qui préſentent ſur pied le même volume. Chaque livre recèle des ſucs plus précieux & plus délicats. L'enſemble de l'animal offre, dans ſon dépiécement, la fineſſe & la peſanteur. Le collier du bœuf toujours maigre, eſt dans celui-ci ſillonné de veines graſſes, qui font juger de la perfection de l'engrais. La couverture du bœuf offre un tiſſu qui fait deſirer l'ouverture de l'a-

nimal. Son dedans, plus ferme & plus blanc, n'eſt point flaſque & vide, comme dans la plupart des bœufs. Son jus, ſans le ſecours d'aucun mêlange, fait le meilleur conſommé. La ſupériorité de cet engrais ſur tous les autres, donne une preuve ſenſible de ſa ſalubrité. Telles ſont les obſervations que pluſieurs eſſais m'ont fait faire. Il en réſulte la multiplication d'un ſixième de livres, ſans parler de celle de l'eſpèce qui ſera démontrée dans ſon tems. Elle eſt également multipliée par ſa qualité, qui profite beaucoup plus que celle d'un bœuf d'échantillon, engraiſſé dans les meilleurs pâturages. Après avoir donné preuves ſur preuves de la perfection économique de la pomme de terre & du maïs pour l'engrais des bœufs, il eſt intéreſſant d'établir que la préférence de cet engrais peut devenir la ſource inépuiſable de toutes les autres denrées par toute la France. Elle ſeule peut donner à chaque production toute la qualité dont elle eſt ſuſceptible:.... elle ſeule peut empêcher

la France d'être menacée de l'épuisement des fourages, comme elle le fut en 1785 :.... elle seule peut éclairer les Laboureurs par la conviction des moissons. O! toi! respectable colon!.... quand verrai-je tes yeux étonnés fixés sur des landes que tu foules maintenant à tes pieds?.... Quand verrai-je leur fertilité te rendre attentif à leur culture? Moment si desiré, c'est toi qui fixeras l'époque de la fortune nationale!.... Passons aux détails de cet engrais, & des suites heureuses qui doivent en résulter.

La terre est aussi prodigue du maïs que de la pomme de terre : la même culture convient à ces deux farineux ; leur mélange variant le goût de l'aliment, réunit à cet avantage celui de communiquer des sucs infiniment délicats. J'expliquerai dans la suite la manière de les ensemencer, de les récolter, & de les mêlanger ou séparer pour les bœufs, porcs & moutons.

Afin d'établir un calcul raisonné de la valeur des terres en friche par tout le royaume, il faut commencer par apprécier les produits que pourraient donner les landes de Bordeaux. En les prenant pour base de l'évaluation des autres communes, le Lecteur ne pourra que la juger trop faible. On ne connaît point, par toute la France, de terre en friche aussi ingrate que celle de Bordeaux. Trente lieues d'espace, ou cent cinquante mille arpens d'étendue, peuvent fournir un jour l'engrais de cent cinquante mille bœufs, autant de porcs & trois cent mille moutons. L'entreprise est grande, sans être difficile : tout dépend d'un encouragement dont les avantages multipliés pour le Monarque, sont détaillés dans la première partie de cet Ouvrage. Le cens, l'impôt & le trésor de la culture, sont trois motifs si puissans, que l'un des trois suffit pour décider ce travail. La situation des finances forçant de recourir à des emprunts, loin d'éloigner cette opération,

vu la néceſſité d'une miſe de fonds, ſemble la demander de plus en plus. Encouragement digne du plus grand des Bourbons ; c'eſt toi ſeul qui faiſant triompher l'Agriculture, dont la ſource eſt l'unique fortune du Prince & de ſes Sujets ; c'eſt toi, dis-je, qui remettras l'équilibre entre la recette & la dépenſe du Monarque, & qui finiras par le combler de tous les dons..... Le ſeul impôt de tes moiſſons dans des terres maintenant couvertes de mouſſes & de bruyères, acquittera toutes les dettes nationales. Chaque Français te devra ſon aiſance & ſa proſpérité. Le principe de ce bonheur émanant du Souverain, deviendra le plus ferme appui du Trône, & le plus sûr garant de l'amour & de la reconnaiſſance du Sujet pour ſon Maître..... Liens ſacrés, dont les nœuds ſont ſi chers, par vous ſeuls la gloire enchaînée, fut, & ſera plus encore, l'apanage inſéparable de la Couronne. Paſſons aux preuves.

La France contient environ vingt-ſept millions d'habitans, dont la conſommation en bœufs, porcs & moutons, monterait à deux millions ſoixante & dix-neuf mille bœufs, onze millions trois cent quarante mille moutons, trois cent quatre-vingt-huit mille huit cents porcs, ſi celle de la ville de Paris pouvait ſervir de baſe proportionnelle à ce calcul. Elle eſt néceſſairement beaucoup moins forte dans toutes les campagnes, du moins pour les bœufs. Mais en la ſuppoſant égale dans toutes les parties du royaume, il en réſulterait que les landes de Bordéaux fourniſſant l'engrais de cent cinquante mille bœufs, autant de porcs & trois cent mille moutons; la totalité des landes & communes conſacrée à l'engrais de ces animaux, fournirait bien au-delà des beſoins de la France. En effet, en réduiſant l'engrais des cent cinquante mille porcs à celui de quatorze mille quatre cents que conſomme la ville de Paris, & faiſant ſervir à l'engrais des bœufs & des mou-

tons celui de cent trente-cinq mille six cents porcs, il est aisé de voir combien quatre mille bœufs de plus consommeraient de cet aliment. Un bœuf mange autant que dix porcs, en observant qu'il ne s'agit ici que de la consommation des farineux, & que le porc est aux deux tiers engraissé avec d'autres alimens qui se trouvent de rebut dans chaque ménage, & que tout autre animal ne pourrait consommer. Quatre mille bœufs exigeraient autant de farineux que quarante mille porcs; ce qui réduit l'engrais des porcs à quatre-vingt-quinze mille six cents, en portant le nombre des bœufs engraissés à cent cinquante-quatre mille. Un porc mange autant que dix moutons. Cinq cent quarante mille moutons de plus, dépenseraient l'engrais de cinquante-quatre mille porcs; ce qui ne laisse plus que la possibilité d'engraisser quarante & un mille six cents porcs. Enfin, pour trouver dans les landes de Bordeaux deux fois l'engrais nécessaire aux bœufs, porcs & moutons que la ville

de Paris consomme chaque année ; réduisons encore les quarante & un mille six cents porcs au nombre de vingt-sept mille deux cents porcs, dont les alimens pourraient servir à pourvoir abondamment aux menus comestibles des basse-cours. L'éducation & l'engrais des volailles, faisant vivre dans bien des pays quantité de pauvres familles, chaque colon pourrait tirer un grand parti de la sienne, la patate & le maïs lui communiquant le goût le plus recherché. En supposant les landes de Bordeaux cultivées en totalité chaque année, elles fourniraient aux besoins de deux millions d'habitans. Mais afin de présenter cet apperçu avec toute la modestie qu'exige un calcul aussi général, ne considérons les landes de Bordeaux que suffisant aux besoins de ces trois denrées pour la ville de Paris, & faisons servir cette réduction à procurer à chaque colon la facilité de cultiver du froment, du seigle & de l'avoine. Les six prix destinés pour les cultivateurs qui se distingueront par

leurs travaux, les obligeant de préférer les meilleures cultures, il eſt naturel de croire que les ſemences les plus eſtimées, feraient les ſeules employées dans la colonie. Après avoir réduit toutes les dentées produites par les landes de Bordeaux, à pourvoir ſuffiſamment de leur eſpèce la vingt-ſeptième partie de la Nation, il me reſte à établir qu'il exiſte dans tout le royaume vingt-ſix fois autant de landes, ſoit par leur étendue, ſoit par leur qualité. Il eſt inconteſtable que la ſupériorité de toutes les autres landes demande beaucoup moins d'eſpace pour produire autant; mais en ſuppoſant que cet eſpace fût néceſſaire pour fournir à la France ces trois denrées, il eſt même plus grand; en voici la preuve.

Il eſt à-peu-près reçu que la ſixième partie du royaume eſt en friche. Cette ſixième partie cultivée, donnerait un ſixième d'impôt de plus. Les landes de Bordeaux ne donnant au Roi que trois millions

d'impôt ; les autres, malgré leur ſupériorité, taxées faiblement ſur le même pied, verſeraient dans le tréſor trois fois vingt-ſix millions qui, faiſant avec les trois millions d'impôt des landes de Bordeaux, quatre-vingt-un millions, ne ſuppoſeraient que ſix fois la même ſomme dans le tréſor annuel de Sa Majeſté ; ce qui eſt très-inférieur à ſa valeur. Le Roi n'aurait ſur ce pied que quatre cent quatre-vingt-quatorze millions, tandis qu'il en poſsède plus de ſix cents. Il réſulte de cette vérité, qu'au lieu de quatre-vingt-un millions, toutes les terres en friche produiraient à Sa Majeſté plus de cent millions d'impôt. La plus mauvaiſe terre conſacrée à la culture du maïs & de la pomme de terre, étant au-deſſus, par ſes moiſſons, de la meilleure prairie ; il eſt impoſſible de trouver l'apprécie du produit de ce défrichement général exagérée. Cent millions d'impôt, ſuppoſent un million de cens, en ne l'eſtimant dans les meilleures landes qu'à deux ſols par arpent, comme à Bor-

deaux. Tels ſont les avantages innombrables que le Roi peut un jour partager avec ſes Sujets. Le ſeul encouragement pour les landes de Bordeaux, ſuffiſant pour toutes les autres parties de la France, le ſuccès de cette colonie rendrait les communes de chaque province précieuſes à tous ſes habitans. La prudence & l'autorité de MM. les Intendans & des Aſſemblées provinciales, ne ſerviraient tout au plus qu'aux conditions du cens, à raiſon de la valeur de chaque lande. Le Seigneur & ſes Vaſſaux convoiteraient dans chaque paroiſſe les terres en friche qui les avoiſineraient. L'exemple de la colonie, en conſommant ce grand ouvrage, ne laiſſerait que des regrets à ceux qui n'y pourraient participer. C'eſt ainſi qu'un ſeul effort du Gouvernement peut faire recouvrer à la France toutes ſes forces, en la rendant même plus puiſſante qu'elle ne le fut jamais dans le moment de ſa ſplendeur. Louis XIV enchaînait à ſon char toutes les couronnes du monde par la gloire des

combats ; Louis XVI, en ſuivant les mouvemens de ſon humanité, peut un jour, par la ſource intariſſable de ſes richeſſes & la multiplication de ſes Sujets, fournir à l'univers le gage d'une paix univerſelle. Médiateur entre les puiſſances qui oſeraient y porter atteinte entr'elles, trop redoutable pour être jamais attaqué, trop aimé par toutes les nations qui chériſſent dans tous les Souverains leur amour pour leurs Sujets, pour ne pas au beſoin diſpoſer de leurs forces, la France un jour peut régner ſur le monde entier, ſans répandre des flots de ſang, mais en faiſant reſpecter le repos & la vie des humains. C'eſt alors que le commerce libre & ſans inquiétude, aſſurerait le bonheur & l'aiſance de toutes les contrées. Trois cent mille livres au plus, ſuffiraient à l'entrepriſe la plus glorieuſe pour la France & la plus impoſante pour forcer les autres Souverains, à reſſerrer de leur côté les liens d'une concorde univerſelle.... État d'union ſi fait pour les hommes, & le ſeul

digne de leur création..... État que le tems rendrait plus parfait, à en juger même par celui où les hommes font parvenus. Après avoir développé le germe de la fécondité dans des terres en friche, en les deftinant à l'engrais de tous les beftiaux, il me refte à établir que les prairies & herbages n'en deviendraient que plus précieufes & plus riches. Je prouverai en même tems que leur ufage actuel ne convient point à la qualité de leurs productions. Ces deux objets rempliront l'article fuivant.

La primeur des meilleures prairies & herbages, eft maintenant réfervée pour l'engrais des bœufs & vaches: la feconde dépouille eft pour les chevaux, moutons, cochons & geniffes. Les regains d'Octobre après la récolte des foins, font arbitrairement deftinés pour les bêtes que l'on engraiffe, ou pour les vaches à lait. De cette multiplicité d'animaux à nourrir, réfulte l'impoffibilité d'alimenter parfaitement cha-

que eſpèce.... De la préférence donnée aux bœufs, réſulte la médiocrité & le petit nombre des élèves..... De cette médiocrité, réſulte la néceſſité d'ignorer le degré de perfection dont un bœuf eſt ſuſceptible. Sevré dans ſon maigrage, arrêté dans ſon accroiſſement par une nourriture épargnée, on lui donne pour engrais ce qui ne convenait qu'à ſon éducation, & qui ne peut lui communiquer des ſucs auſſi précieux & ſalubres, que les farineux les plus délicats. Quelle comparaiſon établir entre la farine de la pomme de terre & les herbes nouvelles d'un pré?.... La plus riche verdure ne recèle que des ſucs éphémères propres à faire des élèves parfaits & bien en chair. Auſſi le bœuf qu'elle engraiſſe, ne peut ſouffrir la comparaiſon avec celui qui eſt engraiſſé avec la pomme de terre & le maïs:.... le premier préſente des graiſſes plus jaunes & plus flaſques, & des maigres ſans la moindre filandre de graiſſe; le ſecond offre tout le contraire. Cet extérieur prouverait la diffé-

rence, si elle n'était physiquement sentie. Ce qui produit le laitage & le beurre, ne peut convenir à perfectionner des substances solides : .... ce qui fait un engrais parfait, ne peut convenir à des vaches à lait. Je suppose des vaches à lait que l'on mettrait à la nourriture des pommes de terre & du maïs, à la sortie du meilleur pâturage ; elles cesseraient en bref de donner du lait, & seraient en peu de tems engraissées. De deux alimens aussi opposés, l'un est nécessairement préférable à l'autre. Celui dont les parties sont trop précieuses, pour convenir à des productions liquides, justifie sa supériorité sur l'autre en fait d'engrais. Elle est encore prouvée par la pesanteur de l'animal qui présente sur pied le même volume. La richesse des prairies & herbages, ne dépend donc point de l'engrais des boeufs & des vaches. Les seules denrées qu'elles perfectionnent, doivent en faire le plus grand revenu. En effet, rien ne produit tant à l'herbageur qu'une vacherie..... Que rendrait-elle, si

les meilleurs pâturages lui étaient réservés?.... Elle mesure son produit avec celui des bœufs engraissés dans les meilleurs pâturages; elle le surpasse souvent!.... Ne doublerait-elle pas la fortune de l'herbageur dans la première pousse des herbes? C'est-là qu'un taureau vigoureux deviendrait le sûr garant de la multiplication & de la perfection de l'espèce. La genisse, beaucoup plus forte que sa mère, fixerait les yeux satisfaits du propriétaire, & lui ferait chérir le nouvel usage de sa propriété. Mais il est des cantons, où les laitages & les beurres, ont peu de qualité, où la vache à lait est du plus mince produit, où le propriétaire n'en a que pour les premiers besoins de sa vie. Ces fonds peuvent servir à la fourniture des fourages, à la multiplication & perfection des chevaux, si dégénérés par les mauvais pâturages. L'herbe trop grasse ne convenant point aux vaches à lait, ne redoute point la dent des chevaux qui amaigrit le fonds.

Le

Le commerce de ces animaux, que la fortune de chaque particulier rend plus ou moins conſéquent, deviendrait conſidérable par l'abondance que la culture verſerait dans toute la France. La qualité des chevaux, ainſi que leur multiplication, empêcherait le Français de porter ſon numéraire en Angleterre, & quelquefois en Eſpagne & en Dannemark, pour s'en procurer de plus beaux & de plus parfaits. La Normandie, dont le haras eſt renommé, le diſputerait à tous les pays. L'herbageur, jaloux de mériter la préférence ſur l'étranger, n'aurait que des jumens d'élite. L'étalon, plus parfait & plus vigoureux, rendrait en ſix ans la France, le pays des plus beaux & des plus forts courſiers. Si les chevaux anglais de ſelle ont le mérite de la légéreté & de remporter le prix des courſes, il ſerait facile d'en propager l'eſpèce en France, & d'ajouter à ſa perfection. Le caroſſier Normand eſt auſſi eſtimé que l'Eſpagnol. Il le ſerait bien davantage, quand la meilleure herbe ferait ſa nourriture. Dans

toutes les parties de la France, le pays d'herbage offrirait les premières ressources. La plus belle vacherie deviendrait, par ses élèves, l'espoir du colon, dont la culture tendrait à faire triompher l'herbageur de ses soins. L'un & l'autre ne pouvant assurer leur fortune, qu'en travaillant pour leurs intérêts réciproques, cet accord nécessaire maintiendrait dans toutes les entreprises agrestes, cette noble émulation, qui seule en fixe la valeur. Les herbages les moins propres aux chevaux, feraient la pâture des vaches à lait, des genisses & des jeunes porcs. L'éducation des moutons, se ferait en partie comme aujourd'hui, ainsi que dans les prairies destinées aux chevaux. Le cheval laisse par place des touffes d'herbes qui se dessèchent; le mouton broute tout ce qu'il trouve, & répand dans des terres trop grasses des sels chauds & vivifians, qui en font toute la qualité. L'herbe plate finit par devenir ronde, plus ferme & plus nourrissante. Tous les jeunes bœufs, porcs & moutons,

venant peupler les landes & communes, laisseraient aux herbageurs toutes les autres denrées, dont le produit immense les consolerait d'un partage qui ferait une partie de leur revenu. De cette combinaison de travaux raisonnée sur le genre du sol, naîtrait la supériorité de tous les produits de la France sur les autres nations. L'abondance des beurres, laitages, suifs, laines & cuirs, concourrait à la multiplication des comestibles & du vestiaire. La chandelle ne se vendrait pas dix-sept sols la livre, comme aujourd'hui. Sans apporter le moindre changement dans des terres maintenant cultivées, la multiplication du pain serait le fruit de celle des viandes, dont la consommation à la portée du moindre artisan, du simple journalier, diminuerait celle du froment. Chaque habitant des landes y récolterait celui dont il aurait besoin, tandis que la meilleure culture introduite par-tout, doublerait les moissons de froment dans les champs, où le Laboureur, depuis long-tems, croit

faire des miracles. Peut-être finirait-il par reconnaître l'abus d'enſemencer ſes petits grains, comme le ſarazin, l'orge, &c. & peut-être donnerait-il la préférence à la pomme de terre & au maïs ! C'eſt alors qu'en multipliant ſon froment dans la même étendue, ſes autres cultures concourant au même principe de fécondité que les landes, la France ſerait par néceſſité la mère nourrice des pays les moins fertiles. Elle conſerverait dans ſon ſein les comeſtibles les plus recherchés, qui deviendraient pour elle un aliment ordinaire, & qui feraient à jamais les délices des autres nations. Sans réduire la quantité des ſemences de froment, dont les pailles font les meilleurs fumiers, tous les beſtiaux ſeraient engraiſſés par d'autres farineux. La ſemence des ſeigles en petit, ſerait toujours néceſſaire pour fournir les liens indiſpenſables à la récolte du froment. Le ſeigle mêlangé avec le froment, procure un pain toujours frais que les habitans des champs aiment aſſez. Tel eſt le meilleur

emploi de ce farineux, dont l'ufage, fans celui de la paille, ferait moins précieux & utile que tout autre. L'impoffibilité de poffèder par-tout des terres oppofées les unes aux autres dans leur voifinage, rend l'ufage des fumiers de première neceffité dans certains pays. Ils peuvent généralement féconder toutes fortes de terres, mais d'une manière bien inférieure à la réunion de deux terres oppofées. Si elle était poffible par-tout par la proximité, la paille de froment ne devrait fervir qu'à la pâture des animaux. La fermentation qui réfulte de l'oppofition des fubftances, juftifie ce principe. Plufieurs expériences m'ont convaincu de cette vérité. Avant de paffer aux réflexions qui font la fuite immédiate de la culture actuelle comparée à celle que je propofe, je parlerai des améliorations des prairies & herbages, dont je n'ai préfenté que les produits. La richeffe de la prairie ne dépend point de la quantité de fes herbes, mais de leur nature. La meilleure eft ronde, & fouvent mêlée de

trèfle rouge. Cette herbe ſuppoſe plus de ſels dans la terre que de parties graſſes. Le fumier du cheval, le parcage du mouton pendant l'hiver ou le tranſport de ſes fumiers, conviennent à toutes les prairies. Les autres ne font qu'en multiplier la moiſſon, en la privant de ſa qualité. La chaux eſt, de tous les engrais, celui qui en augmente davantage la valeur. Parmi les diverſes méthodes de l'employer, j'expliquerai deux manières uniques de la préparer avec ſuccès dans les terres à labour; mais il n'y en a qu'une pour les prairies & herbages: la voici.....

Le propriétaire qui a des foſſés ou des étangs à vider, peut tirer le plus grand parti de ces terres, quand elles ſont un peu ſéchées. Afin de rendre ce travail plus utile, on doit le faire à la fin de Février. Les premiers rayons du ſoleil pompent les parties trop humides de ces vidanges & les vivifient. Plus diſpoſées à ſe diviſer, le journalier peut en Mars les aſſembler en

tombe faite en dos d'âne, en obſervant de rendre ſon ſommet très-pointu. Les côtés de la terre dans une parfaite inclinaiſon, en reçoivent avec plus de fruit les impreſſions du ſoleil. Les terres, dans cette poſition, ſont en état en huit jours de recevoir la chaux dans leur ſein : on ouvre le ſommet de la tombe, comme pour y planter du céleri. Alors on remplit ce rayon de pierres de chaux ſortant du fourneau, & l'on en proportionne la quantité à la maſſe des terres. Une ſeule pierre par place ſans interruption ſuffirait à une tombe de trois pieds de largeur dans ſa baſe, ſur cinq d'élévation. Telle doit être à peu près la conſtruction géométrique de la tombe propoſée. D'après cette règle, il eſt aiſé ſur un plus grand volume de terre, d'augmenter celui de la chaux proportionnellement. Le rayon doit être formé ſur l'heure, en donnant à la tombe ſa première forme. La moindre pluie ne permet point cet ouvrage. En quarante-huit heures au plus, la chaux doit être fuſée.

Mais comme il exiſte des terres qui la conſervent plus long-tems entière, on peut s'aſſurer du degré de fuſion en ouvrant le commencement du rayon. Quand on ne trouve plus que de petites pierres, il eſt tems de former une nouvelle tombe en mêlangeant la chaux avec la terre. On commence par l'une de ſes extrémités, ſans la changer de place. Si le propriétaire eſt tardif dans cette entrepriſe, & que les herbes commencent à pouſſer, il faut la voiturer ſur le champ de diſtance en diſtance comme des fumiers, & la répandre ſans délai. Le tems étant humide, il faudrait attendre qu'il fût plus favorable. Un cultivateur vigilant qui pourrait conſerver ſa tombe pendant quinze jours avant de la porter, qui n'aurait point à redouter les premiers efforts du printems ſur la verdure naiſſante, n'en ferait que mieux par les raiſons données de l'effet de l'aſtre du jour ſur les terres qu'il fertiliſe par ſon influence. Dans l'un & l'autre cas, il eſt bien certain de jouir du fruit de ſes peines,

& d'admirer en Mai les touffes d'herbes multipliées dans ſa prairie. Eût-elle été ſi oubliée, que la mouſſe aurait pris la place du gazon, la chaux détruirait cette mouſſe pour toujours, ainſi que les mauvaiſes herbes. La prairie deſtinée à produire des fourages, eſt avec cet engrais moins ſujette à la verſe. Chaque production ayant des rapports avec le genre d'amélioration qui en décide l'accroiſſement, le fumier multiplie des herbes graſſes & ſans conſiſtance, tandis que la chaux, par ſes parties vivifiantes, leur donne de la force & de la qualité. Auſſi ce fourage merite tellement la préférence ſur l'autre, que ſon uſage pour toutes ſortes d'animaux, les rend plus vigoureux que celui des autres foins venus à force de fumiers ou ſans engrais. L'avoine que l'on donne aux chevaux deux fois par jour en les nourriſſant avec des foins médiocres, ne peut leur faire le même bien, que la ſimple nourriture des foins les plus eſtimés. La conſommation d'avoine eſt très-conſidérable.

Les terres qui la produiſent, pourraient être plus richement enſemencées. Le tiers du terrein qui eſt employé à cette culture, pourrait raiſonnablement pourvoir aux beſoins de cette denrée. Les deux autres tiers feraient deſtinés aux ſemences du maïs & de la pomme de terre. Ajoutez à cet eſpace celui qui eſt ſacrifié à l'uſage des petits grains ; exceptez-en ſeulement un peu de terrein pour le ſeigle, & ſans diminuer l'étendue de la culture ordinaire du froment, enſemencez dans tout le reſte les farineûx qui doivent engraiſſer les beſtiaux ; & ces moiſſons réunies à celles des landes & communes, finiront par exiger le commerce de leur ſuperflu avec l'étranger.... Époque floriſſante de la fortune nationale..... Époque glorieuſe pour un Souverain qui l'aurait fait naître par ſa généroſité..... Époque dont la ſeule idée ſuffit pour faire le bonheur contemplatif de celui qui en préſente l'image..... Quand feras-tu la récompenſe de tous les cultivateurs occupés de t'offrir

aux desirs de la France?... Ce sera quand toute la Nation ne présentera de terre en friche, que la terre du potier & celle où la pierre rend tout impossible.... Ce sera quand le plus malheureux des Français trouvera sa subsistance avec sa famille dans la multiplicité des denrées & des travaux.

La prairie destinée à la pâture des chevaux ou vaches à lait, ainsi que des élèves, étant améliorée comme je viens de l'expliquer, doit être conservée jusqu'à la mi-Mai, avant d'en commencer la dépouille. Alors les terres chaulées ont pris nature de fonds, & sont gazonées de manière à promettre des herbes, jusqu'à la fin de l'automne, si l'herbageur proportionne raisonnablement le nombre des animaux à l'étendue, suivant l'usage du pays qui est relatif à la valeur du fonds.

La préparation de la chaux est à la portée de tout le monde, puisqu'au défaut des vidanges ou des boues, il peut se ser-

vir de la propre terre de son champ, en évitant de choisir des terres pierreuses qui couvriraient une prairie de cailloux; mais en préférant les terres mortes ou entières, dont le mêlange avec la chaux finit par ne présenter qu'une poudre blanche si divisée, que ses parties solides ne sont plus que des esprits volatiles, qui assurent la fertilité de la prairie qui les reçoit.

Mais si le pays est sans pierres pour faire la chaux, l'usage des tangues, marnes, ou des cendres de couche sans aucun mêlange de terre, est le meilleur engrais. Il est bien inférieur à celui des terres chaulées, & bien au-dessus de tous les fumiers. L'ignorance des campagnes décide la plupart de ses habitans à n'améliorer que les terres labourables. Il est rare d'y voir engraisser des prairies. On y calcule comme profit de posséder un bien qui produit toujours sans main-d'œuvre & mise d'engrais; & l'on ferme les yeux sur son dépérissement, ou sur la médiocrité de sa

pouſſe. On ne ſait pas apprécier le réſultat des améliorations, qui, dès la première année, ſont acquittées par la valeur du meilleur pâturage qu'elles ont donné. C'eſt ainſi que la crainte de dépenſer pour cultiver, ruine celui qui ne tend qu'à l'économie..... C'eſt ainſi que le propriétaire le plus riche qui ne remédie pas à tant d'inaction par la force de l'exemple, ne doit point eſpérer de voir ſon fermier prendre le deſſus d'une mauvaiſe culture, à laquelle il tient par manie. Le Tréſor Royal en ſouffre, un Royaume puiſſant devient obéré, le Sujet crie contre les impôts; on emprunte pour acquitter la dette nationale; & quelque ſageſſe qui préſide à ces opérations, de nouvelles dettes prennent la place de la première, les embarras ſe multiplient & ſe multiplieront juſqu'au moment où l'on donnera de la valeur à tout ce qui n'en a point aſſez ou point du tout; juſqu'au moment où la plus grande production de la terre, fera connaître l'immenſe revenu du Sou-

verain & de ses Sujets. Cette source est celle de toutes les fortunes; il est donc inutile de puiser ailleurs pour trouver ce qu'elle seule peut donner. Divine Agriculture!.... toi que les plus grands honneurs encouragent dans des pays moins instruits;.... à quoi sert la science, quand on ignore la tienne; quand on ne sait pas que tu multiplies l'or qui passe en améliorations, comme tu multiplie les semences?.... Moment heureux pour sortir de cet état d'inertie!.... Moment où le bien général fixe tous les regards!.... Jamais tu n'as donné plus d'espérances à la France!.... Animé par cette douce persuasion, passons aux dernières réflexions sur la chaux dans les terres cultivées.

Il y a bien de la différence entre les terres labourables, les prairies & herbages; ces derniers attendent toute leur vigueur de la chaux, tandis que la plupart des premieres deviendrait avec cette amélioration moins susceptible de culture. Les

fables brûlants font ceux auxquels elle serait plus nuifible, tous les autres en fouffriraient auffi. Les terres trop légères dont la couleur eft ordinairement plus grife que foncée, généralement toutes les terres trop pulvérifées, doivent être engraiffées avec les contraires ; les cendres, tangues ou marnes, ne conviennent point à cette culture. Les détails fur les landes de Bordeaux, annoncent les améliorations qui peuvent fertilifer des fols de cette nature. J'y ajouterai la citation d'un engrais dont je n'ai pas encore parlé ; il ne doit être confidéré fructueux que pour les fables fans cailloux, qui font moëleux au tact, rouges ou jaunes foncés, pour les terres trop légères & même pour les fables brûlants, quand ils font rafraichis par l'argile : c'eft le fimple tranfport des terres mortes ou entieres, dont le mélange avec un fol trop tamifé, fait un corps de terre parfait, cela ne coute que les frais de voiture ; il ne s'agit que de répandre une terre fur l'autre. La fertilité fera la fuite de ce tra-

vail qui doit être fait avant le premier tour de charrue, afin que la mixtion des terres ſoit plus entière, & que leur fermentation les prépare au développement des ſemences qu'on doit leur confier. En ſuivant ces diverſes méthodes d'améliorer tous les ſables & les terres légères, les cultivateurs découvriraient une ſource de richeſſes; les ſables ne produiſant rien, le Gouvernement peut apprécier cette perte réelle pour l'État; il peut fixer ſes regards ſur la plaine des ſablons. Les papiers publics ajoutent à ce nouveau ſuccès de culture, l'intérêt de ſon amour dans les différentes parties de la France. M. l'Intendant de Paris ne ceſſe à cet égard de donner des preuves de ſon zèle & de ſon patriotiſme. Un Miniſtre qui préſide ſur tous les beſoins de la nation & ſes reſſources, & qui voit le bien en grand, ne ſe contentera point de celui que M. Parmantier ne pouvait faire qu'en petit; un encouragement ſi médiocre en comparaiſon de ſes fruits, ne ſera point un obſtacle invincible au rétabliſſement

ment des Finances. Le Roi ne ſera point privé des aliments dont l'eſpèce a déjà fait les délices de ſa table en mil ſept cent quatre-vingt-deux.

Leur ſalubrité jointe au goût le plus recherché ; leur économie jointe à l'abondance qui en réſulterait pour toutes les autres denrées, fixeront la ſageſſe du Miniſtre & les intérêts d'un Monarque juſte & bienfaiſant.

Il eſt maintenant queſtion des terres labourables que la chaux doit fertiliſer ; elles ſont faciles à connaître par l'Explication de celles auxquelles cette amélioration eſt contraire ; elle convient ſans exception à toutes les autres. Heureux ſont les pays qui ne ſont point privés de ce premier principe de fécondité ; j'en donnerai la raiſon en prenant pour exemple la Province de Bourgogne. Il eſt impoſſible ſans la chaux de diviſer les terres fortes qui forment la meilleure partie de ſon

glêbe ; mes obſervations à ce ſujet jointes à celles des abus que j'y ai remarqués, exigeront bien des détails.

On fait de la chaux en Bourgogne ſans en connaître l'utilité ; elle y eſt jugée peu propre à fertiliſer la terre, ceux qui ſavent apprécier ſa valeur, n'en connaiſſent point la manutention. Il eſt rare dans une paroiſſe qu'il y en ait ailleurs que dans quelques jardins ; un propriétaire au milieu d'une multitude qui ſerait fâchée de l'imiter, engraiſſe un arpent de terre avec la chaux. Il ſe contente de répandre des pierres de chaux dans ſon champ, & de les laiſſer fuſer ſans les couvrir de terre. Un quart-d'heure de pluie, peut au moment qu'on s'y attend le moins, en faire du mortier. En ſuppoſant que le beau tems donne à ſes parties le tems de ſe réduire en poudre, l'évaporation en a diſſipé tous es ſels, & le laboureur ne poſsède tout-au-plus qu'une pouſſière dont chaque grain épuiſé, ne peut agir que ſur le peu de

terre qu'il touche immédiatement. L'air & le ſoleil ont aimanté ce que la chaux a de vivifiant : ſon action n'a plus la force communicative ; les terres ne ſont point électriſées par celles qui ſont mêlangées avec elle. La prodigalité de cet engrais ainſi préparé, ne peut valoir la moindre quantité dont le cultivateur ſait confier à la terre les prémices. L'uſage des tombes au-deſſus de tous les autres, eſt annoncé à l'article des prairies. Il en exiſte un autre qui ne peut avoir lieu que dans les terres à labour. Il préſente l'économie ; mais produit moins que la diſtribution d'une tombe dont la maſſe des terres eſt vivifiée par l'action de la chaux, & ne fait plus qu'un corps avec elle. En effet, on voit la tombe ſe fendre quand la chaux commence ſa fuſion. Ses côtés comme ſon ſommet rendent au cultivateur un compte fidèle & intéreſſant de la fermentation qui agit en dedans. Elle eſt plus ſenſible quand on ouvre les terres, pour renouveller la tombe. On voit une partie de la

chaux qui a quitté ſon lit, & qui a pénétré bien avant dans les terres ; d'où il faut conclure qu'une tombe donnant plus d'eſpace pour ce travail interne qui concentre les eſprits de la chaux, doit être préférée à toute autre manière de préparer cet engrais.

Le ſecond moyen eſt moins coûteux ; le voici. On diſtribue de place en place de la chaux dans un champ, au moment où elle ſort du fourneau. On met deux ou trois pierres enſemble ſuivant ſa groſſeur, de manière qu'une queue de chaux puiſſe ſuffire par arpent. On couvre auſſitôt ces pierres avec de la terre en forme de pain de ſucre très-pointu. Ce travail fait dans un tems favorable, le lendemain la chaux paraît ſur le ſommet ; & ſi le cultivateur y ajoute de nouvelles terres, elle en prendra toujours le deſſus ; mais à la ſeconde fois il eſt tems de la recouper, & de la répandre ſur l'heure au moment où le laboureur l'enſevelit avec ſa charrue.

Un ſi petit volume de terre ne fourniſſant point aſſez d'eſpace, n'a pu qu'en défendre l'évaporation & s'incorporer avec elle ; le reſte ſe paſſe dans le ſein de la terre. Telle eſt l'expérience que j'ai faite cette année dans la ſeigneurie de Saint-Leger près Dijon. Les effets en ont été très-ſenſibles, malgré que la terre fût ſi forte, qu'elle aurait exigé des maſſues pour l'écraſer. Le ſeigneur dont je partageais l'aimable ſolitude, a fait préſent de la chaux à ſon fermier, pour le forcer de juger de la valeur de cet engrais. Ce ſimple laboureur a remarqué avec plaiſir l'activité de cet engrais. Il en a témoigné ſa ſurpriſe & ſa joie à ſon maître, avec promeſſe de préférer cette amélioration, ſi les fruits ne trompent point ſon attente. Chaque monticule de terre eſt devenue ſi pulvériſée, que le moindre vent eût empêché de la répandre ſans perte. C'eſt ainſi que chaque ſeigneur pourrait éclairer ſon village, en augmentant ſa fortune & celle de ſes vaſſaux. Cette perfection de culture

ne peut avoir lieu, ſans multiplier le revenu du Souverain. Triple avantage, qui commence par enrichir celui qui le procure, qui verſe le calme & l'aiſance ſur des malheureux, qui, ſans lui, auraient été forcés pour la plupart de renoncer à la culture, dont les produits bornés n'auraient pu ſuffire aux beſoins d'une nombreuſe lignée, qui eſt ordinairement le partage des pauvres laboureurs.... Triple avantage, qui rend ſon auteur ſi cher à ſon Souverain & à ſon pays. Le malheur eſt de n'y pas réfléchir; il eſt conſolant d'en offrir les réflexions au public. L'idée du bien eſt le premier pas qui conduit à ſon exécution, qui en fait preſſentir les conſéquences. Elles ſont de la plus grande importance pour la Bourgogne, où les principes connus dans les campagnes des autres provinces ſont ignorés; où celui qui uſe d'un peu de chaux, imagine qu'elle eſt auſſi bonne en poudre qu'en pierre: il l'achète fuſée dans le fourneau, & la répand dans ſon champ. Cet abus vient du peu

de vente de cette denrée ; il n'exifterait plus, fi le Bourguignon en faifait une forte confommation. C'eft alors qu'un fourneau ferait, comme en Normandie, deftiné avant d'être à fon degré de cuiffon. La pierre, encore fumante, eft dans cette province confiée à la terre qui doit s'enrichir de fes précieufes qualités. La Normandie ne doit fa fertilité & la facilité de fa culture, qu'aux heureux effets de cet engrais. Son fol, dans le principe, était tout au plus de la valeur que préfente maintenant celui de la Bourgogne. Voici fur quoi je fonde cette opinion. La meilleure terre en Normandie eft diftinguée par la production naturelle du tréfle rouge. Toutes les prairies ne le produifent pas. On en trouve peu dans le chaume des grains, à moins qu'on ne l'ait enfemencé. Il n'y a point de terre en Bourgogne, parmi les plus délaiffées, qui n'en foit couverte. Il faut en conclure que ce territoire immenfe récèle dans fon fein le germe de l'abondance, & qu'il ne s'agit

que de le développer. Dire que toute la terre qui ne produit pas le trèfle rouge, ne peut être de la première qualité, ferait fronder l'expérience de bien des pays ; mais il est impossible que sa nature ne soit infiniment précieuse, quand cette plante est au nombre de son herbue. On objectera que la Bourgogne fournit depuis plusieurs siècles la preuve de sa médiocrité par les moissons, excepté celle des vignes ; on observera même que les vins de première qualité demandent des terres maigres ; on en dira bien plus des sables dont les fruits seraient les plus estimés, dont la primeur vaut mieux que la valeur annuelle des autres terres..... La réponse à tout cela ; c'est que la véritable amélioration n'est point mise en usage. Je vais le démontrer pour la Bourgogne. Après avoir prouvé que la chaux seule peut diviser la masse des terres de cette province, & les ameublir, il suffit de démontrer que les engrais usités, loin de contribuer à l'ameublissement de la terre, ne font qu'ajouter à sa

compacité. Comment ferait-il possible qu'elle fût féconde dans des mains aussi ignorantes ?.... En quoi consiste cette ignorance ?.... Le voici.

L'habitude du commun parcours de tous les animaux, rend chaque particulier fidèle à jouir de son droit. Tout son bétail, ses chevaux, porcs & moutons, ont la libre pâture des champs. Les conserver dans l'étable deviendrait coûteux pour un Bourguignon qui peut les nourrir sans bourse déliée. C'est le patrimoine du peuple, qui y jouit du même avantage, sans posséder un pied de fonds. Cet usage dont l'humanité paraît être la source, est la ruine de la culture. Les pailles garnissent les cours & entourent les maisons des rentiers, en attendant que la pluie vienne les humecter, & finisse enfin par les pourrir. Ce fumier, qui n'est autre chose que de la paille mouillée, sans aucunes parties grasses & onctueuses, en séchant devient aride au point de paraître en partie plus

propre à brûler, quand il eſt diſtribué ſur le champ dans lequel on eſt à la veille de le répandre. Les femmes ſont obligées, ſans aucun autre inſtrument que leurs mains, de diviſer ſes parties nattées & deſſéchées, tandis que le laboureur les coupe en meilleure partie avec le ſoc de ſa charrue, en travaillant à les enfouir. Quel ſuccès attendre d'un monceau de paille qui n'a point ſervi de litière aux animaux?.... Si un particulier ſur vingt, a dans ſon étable un peu de fumier de cheval; c'eſt une exception ſi faible, qu'elle ne fait aucune ſenſation dans l'enſemble de cette province, dont chaque habitant viſe à tirer parti du vain pâturage, comme étant une portion eſſentielle de ſa propriété. Ou le fumier fait par l'abondance des pluies eſt ſec; ou il eſt humide, ſuivant le tems pendant lequel on le voiture, & celui qui a précédé ce travail. Dans le premier cas, la terre le reçoit ſans changer de nature :.... dans le ſecond cas, cet engrais mouillé ſans onction ne fait

qu'aſſembler les terres au lieu de les ameublir. L'un & l'autre ſont en pure perte pour le cultivateur, qui n'a que des récoltes médiocres, qui croit encore les devoir à ſon fumier, tandis qu'il n'en eſt redevable qu'aux beſtiaux qui ont dépouillé le chaume des grains de la précédente moiſſon, & qu'au naturel d'un ſol qui renferme dans ſon ſein le principe de la fécondité. J'obſerverai auſſi que des fumiers de la première qualité, feraient moins à deſirer pour la Bourgogne, que l'abondance de la chaux. La facilité de la faire par-tout, offre par-tout le moyen de faire triompher la bonne culture. Il y a, ſans doute, des cantons où la terre eſt plus légère, où la chaux ſerait nuiſible. J'ai indiqué les améliorations qui conviennent aux terres légères. Que faut-il donc que le Bourguignon faſſe de ſes pailles? Cette province qui abonde en fourages très-médiocres, en prairies ſans qualité, peut, en faiſant ſervir la chaux aux terres fortes, faire parquer l'hiver ſes beſtiaux dans ſes

prairies & herbages, y faire manger sa paille par des bœufs, vaches & moutons, doubler le produit de ses herbages, ainsi que leur valeur intrinsèque ; rendre leur pâture insensiblement propre à donner un peu de vigueur au haras, dont la Normandie serait le véritable centre. Dans le fort de l'hiver, quand les gelées ont tout détruit ; quand toutes les terres labourables, ainsi que les prairies, n'offrent aucune pâture, c'est alors que chaque particulier peut faire dépenser ses pailles dans ses herbages. S'il possède des terres à labour légères, il doit se procurer des fumiers en faisant établer ses bestiaux, ou faire parquer dans ce fonds comme dans la prairie. Voilà le moyen de rendre ses pailles utiles. L'usage de la chaux & l'emploi des pailles, réglé sur la nature de chaque canton de la Bourgogne, la rendraient tout aussi fertile que la Normandie, ses denrées toutes aussi parfaites ; & si dans les endroits où le vin est peu estimé, comme celui de Moutardou & beau-

coup d'autres ; ſi, dis-je, le vigneron, dans ces contrées où le peu de qualité du vin fait deſirer la quantité, mettait de la chaux pour en multiplier le raiſin, je ne doute pas qu'au lieu de rendre avec ſon fumier le vin plus mauvais encore, la chaux ne donnât une vendange abondante en ajoutant à la qualité du vin. La vigne ne veut point de fumiers ; mais ſon fruit eſt comme tous les autres, & doit avoir des rapports avec l'amélioration qui le produit. La chaux ne répandant que des eſprits dans la terre, ne lui donnant que de la légéreté, ajoutant à la fertilité & qualité des eſpaliers quand on en chaule les bordures, doit faire le même effet ſur la vigne. Une poire a plus de ſucre, un raiſin doit contenir une liqueur plus délicate. N'ayant à cette occaſion que l'expérience des jardins, je ne peux qu'inviter les propriétaires des vignobles à faire cet eſſai, qui au moins eſt infiniment préférable à l'uſage des fumiers. J'ai annoncé la chaux comme admirable pour les prairies ; mais

la néceſſité de conſommer utilement des pailles en bénéficiant du libre parcours des beſtiaux, & la bonté particulière du parcage, m'ont fait entrer dans ces différens détails. L'envie d'être utile me fait offrir au public les réflexions qui me paraiſſent étayées de principes. Sans vouloir établir de comparaiſon entre la chaux & le fumier de Bourgogne, puiſque ce dernier eſt abſolument ſans valeur; il me reſte à prouver l'économie du premier. L'ignorance du laboureur & la force de l'habitude, rendent ſon fumier commerçable. Celui qui fume raiſonnablement un arpent, vendrait l'engrais qu'il y répand neuf livres. Une queue de chaux parfaite coûte ſept livres, & ſuffit à l'amélioration de cette étendue, ainſi que le conſtate l'eſſai fait dans la ſeigneurie de Saint-Léger. L'économie eſt déja bien ſenſible. Si la conſommation de cette denrée devenait plus forte, la multiplicité des fournaux finirait par diminuer ſon prix. Les propriétaires les plus riches en feraient pour leur uſage,

& profiteraient des bénéfices que doit faire le vendeur qui en fait ſon état. Les premiers laboureurs qui reconnaîtraient l'abus de leurs fumiers ou matras, les vendraient aux autres pour acheter de la chaux. Son introduction finiſſant par devenir générale, c'eſt alors que les avantages en grand ſe feraient ſentir, & que toute une province ſortie de la plus profonde ignorance, pourrait meſurer ſes revenus pied pour pied avec la Normandie, ſi j'en excepte les vignes qui paſſent pour rendre moins que bien des productions, à moins que la chaux ne puiſſe influer ſur la valeur des vignobles. Il eſt donc poſſible, ſans la ſuppreſſion du vain pâturage, de fertiliſer la Bourgogne; ce qui eſt d'autant plus à deſirer, que les pauvres de cette province, le peuple qui n'y poſsède pas un pouce de terre, jouirait d'un libre parcours qui lui rapporterait davantage, à raiſon de l'augmentation du fonds. Il eſt ſi heureux & ſi juſte, en remédiant aux beſoins de l'État, d'ajouter à l'aiſance des malheureux, de verſer le

calme dans leur chaumière, de les éloigner pour toujours des fâcheuſes extrémités de la misère; que toute ſpéculation dont les avantages ajoutent au fardeau de ces infortunés, doit eſpérer peu de ſuccès ſous le règne de la bienfaiſance.

Il y a, dans chaque province, des perſonnes qui pourraient ſervir à faire apprécier la meilleure culture. Quelques Normands, malgré les ſuccès de la chaux ſous leurs propres yeux, n'en font point uſage. Leurs voiſins, dans des terres ſemblables, ont des moiſſons beaucoup plus riches. Cette oppoſition ne ſert qu'à l'encouragement du bon cultivateur; elle ne peut vaincre dans l'autre une manie, qui ſouvent eſt un défaut de l'organiſation.

Quelques Bourguignons ont de bons fumiers: leur récolte, bien ſupérieure à celle de leurs voiſins, ne peut balancer dans l'eſprit des derniers les avantages du libre parcours des troupeaux. Ils voudraient pouvoir s'en procurer de ſemblables

&

& jouir du pâturage commun : la nécessité, suivant leur calcul d'opter, les réduit aux fumiers des cours. Mais le petit nombre des hommes qui fournissent ces exemples, ne pouvant faire un effet sensible sur le gros de la nation, je ne les ai cités que par forme d'observation. Il en résulte toujours la préférence d'une amélioration sur une autre. Puisse la réunion de tous ces détails, fondés sur des expériences & des principes dont j'évite de me départir, accélérer le bien général qui se fera d'abord sentir par gradation, & dont les progrès doivent un jour rendre la France si florissante ! ....

L'analyse & les motifs des différentes améliorations à raison de chaque sol, n'ont point rempli l'objet que je me suis proposé. Les changemens à faire sur le mécanisme du labourage & sur la façon de cultiver & d'ensemencer, feraient une différence si grande dans les moissons, qu'ils ajoutent infiniment aux meilleurs engrais par la multiplication des produits. Le proprié-

taire ne considère dans ses champs que la richesse de leur étendue. Ses yeux satisfaits de tout ce qui est à leur portée, ne lui donnent que des idées superficielles de sa fortune. Ignorant ou incrédule sur tous les trésors que la nature dérobe à ses regards; tourmenté sans cesse par l'envie d'acquérir & de s'agrandir, il n'a que le bonheur de fatiguer le plus vigoureux coursier dans l'immensité de ses possessions. C'est ainsi qu'il s'exprime pour vanter son opulence. Mais il ne sçait pas jouir de tous ses biens. Accoutumé à ne voir que des productions ordinaires, des moissons souvent languissantes, & jamais comme elles pourraient être, il a raison de ne calculer ses produits que par l'espace qui les offre à sa vue. C'est ainsi que toujours enivré par une succession de plaisirs, qui finissent par endormir le riche, dont ils ont un moment fait les délices; c'est ainsi, dis-je, qu'il n'a jamais le tems d'approfondir. Celui qui le fait de nos jours, n'a point besoin d'être cité pour être connu. Ce serait ici le mo-

ment de céder au ſentiment ſi naturel de la reconnaiſſance, en prononçant un nom que la vertu me rendra toujours cher. Duſſé-je bleſſer la modeſtie de M. le Duc de Charoſt, je dois compte au public, pour le mérite de l'exemple, d'une protection que la ſeule envie de ſervir ma patrie, m'a méritée depuis bien des années. Les connaiſſances de ce Seigneur, Aſſocié des Sociétés Royales d'Agriculture de Paris & de Laon, & le zèle qu'il montre à l'Aſſemblée provinciale du Berry, me rendent ſon ſuffrage auſſi flatteur qu'utile. Je reviens à mes champs, dont je n'ai paru me ſéparer un inſtant, que pour engager le Lecteur à me ſuivre avec plus de plaiſir dans les détails des articles intéreſſans qui me reſtent à traiter, & qui méritent une attention ſérieuſe. C'eſt le moment d'aſſurer le fruit de tant de travaux, le moment de donner aux ſemences plus ou moins de terre à pénétrer. Six ou ſept pouces de terre ſuffiſent au Laboureur actuel. Il évite de rendre ſa culture plus

profonde. Perſuadé que la terre ſerait détériorée, ſi les terres vierges qui n'ont jamais vu le jour venaient à couvrir ſon champ, il a ſoin de commander le ſoc de ſa charrue, en appuyant modérément ſur les bras qui en dirigent l'action. Moins de fumiers engraiſſent une plus grande étendue; ſes bœufs ou ſes chevaux n'ont qu'une demi-tâche à remplir. Ce Laboureur aveugle, ne voit pas qu'il réduit ſes eſpérances au tiers de ce qu'il pourrait moiſſonner. Il ne diſtingue pas les terres marneuſes ou de potier, des autres. Ces dernières, heureuſement en plus petit nombre, pourraient ſeules juſtifier ſa culture, ſi leur rencontre ſeule arrêtait le ſoc de la charue, & ſi toutes les terres vierges n'éprouvaient le même ſort. Mais ces dernières, qui forment la meilleure partie du glebe de la France, ſont, depuis bien des ſiècles, inutiles aux ſemences, & ne font que ſervir de limites à leur accroiſſement. Afin de rendre raiſon des conſéquences de cet abus, je vais oppoſer à cette méthode, celle qui devrait être ſuivie.

La première chose que l'on doit observer dans le travail des champs, c'est de leur confier un engrais durable, & de procurer au chevelu des semences, un peu de fraîcheur pour la facilité de son développement. Sept pouces de fouille ne peuvent donner à la terre ce double germe de fécondité. Le volume est trop mince. Il est épuisé par une seule récolte de froment. La seconde année la terre repose. La troisième il faut de nouveaux engrais. Dans une année de sécheresse, le Laboureur voit avec surprise la pousse de ses grains tardive & languissante. L'herbe de son froment ne couvre point ses guérêts de touffes verdoyantes & rembrunies. Il est consterné par la contrariété de la saison, qui seule lui paraît influer sur la médiocrité de sa moisson. Tout son espoir est dans la récolte qui doit, l'année suivante, le dédommager de ses pertes. Il ne conçoit pas qu'une culture plus profonde, épuisée dans sa surface par l'aridité du tems, & pulvérisée ensuite par le soleil,

conſerve plus avant un principe de végétation, dans des terres fraîches & remuées, qui, décidant la vigueur de la plante, prennent le deſſus de la ſaiſon..... Il ne conçoit pas que ſept pouces de fouille ne peuvent contenir ce principe de vie de toutes les productions. Leurs racines trouvant trop de réſiſtance, ne peuvent s'étendre au-delà du terrein que leur a deſtiné le fer de la charrue. Arrivées à la terre vierge, elles languiſſent, ſe reploient ſur elles-mêmes, en attendant que la pluie leur donne ce qu'une culture avare leur a refuſé. Cette terre une fois humectée, la plante épuiſe la ſubſtance des terres qui la produiſent, & ne laiſſe après elle que des terres à renouveller. Si le froment ſouffre de cette culture, ce qui eſt démontré par le peu de terre auquel on en confie les ſemences; ſi un pied de fouille poſſede dans les cinq pouces qui excéderaient la profondeur de la culture reçue, deux fois plus de qualités précieuſes que les ſept pouces qui les couvriraient; ſi les chaleurs

du soleil le plus brûlant en durcissant la première terre, n'arrêtaient pas les efforts du froment, que la fraîcheur de son pied préserverait des atteintes de la plus grande aridité ; si la multiplication de cette denrée en doublait au moins la moisson, le Laboureur qui n'aurait pas besoin d'augmenter à proportion la quantité de ses engrais, & qui, la première année, trouverait dans la terre vierge des sels pleins de vigueur, commencerait par s'enrichir, en se procurant des pailles plus abondantes pour l'augmentation de ses fumiers indispensables dans la terre légère. La chaux viendrait à son secours pour l'ameublissement des terres fortes : les améliorations ne seraient jamais un obstacle à ses travaux. Un revenu deux fois plus considérable qui ne serait point sujet aux revers de la saison, si j'en excepte les grêles ou le feu du ciel que rien ne peut empêcher ; un fonds, dont la valeur intrinsèque augmenterait de beaucoup le denier pour l'étranger qui viendrait acquérir en France ;

un Laboureur qui pourrait à-peu-près compter ſur le fruit de ſes veilles pour ſecourir ſa nombreuſe famille, payer ſon maître & les impôts ; tant d'avantages réunis ſont inſéparables du choix de cette culture. La première année lui donnerait plus de peine, mais n'exigerait que les engrais ordinaires. Il en reſulterait d'abord la néceſſité d'atteler un bœuf ou un cheval de plus à ſa charrue, d'en diriger le ſoc plus avant, de le faire faire un peu plus long, pour rendre cette fouille poſſible. La ſeconde année, le bœuf ou le cheval que l'on aurait ajouté à l'attelage l'année précédente, deviendrait inutile. Les terres remuées conſervant plus de fraîcheur à raiſon de leur profondeur, n'oppoſeraient aucune réſiſtance. Le premier effort des chevaux pour faire entrer le fer dans ſix ou ſept pouces de terre deſſéchée & durcie ſuffirait; le reſte deviendrait l'ouvrage de la volonté du Laboureur, à raiſon de la première fouille qui ne peut jamais être trop profonde,

quand on ne rencontre ni des terres marneuſes, ni des terres de potier. En conſidérant que plus la maſſe des terres remuées eſt profonde, plus elle eſt fertile & difficile à épuiſer, il n'y aurait que l'impoſſibilité de pénétrer auſſi avant dans le ſein de la terre, qui pourrait en faire rejetter la méthode. L'expérience que j'en ai fait, ainſi que je l'annonce, & l'aveu de tous les Laboureurs qui conviennent eux-mêmes qu'ils évitent de cultiver trop avant, ſe réuniſſent pour en établir la poſſibilité. J'ai dit que la terre vierge peut donner une riche moiſſon ſans augmentation d'engrais;.... elle en donnerait même deux ou trois; mais il eſt bien ſage de ne point être ſi prodigue de ſa primeur, & de la ménager dès la ſeconde récolte par une amélioration plus conſidérable. Enſuite les engrais ordinaires ſuffiraient. Il ne ſerait queſtion que d'entretenir ſa fertilité. Ce principe poſé pour multiplier le froment, l'avoine & le ſeigle, il eſt bien plus concluant pour faire abonder

la terre en pomme de terre & maïs. Cette preuve & ses détails sont importans pour la colonie. Commençons par la pomme de terre.

Il est reçu de labourer trois fois un champ avant de l'ensemencer. Les deux premiers labours très-profonds, le dernier que l'on fait au commencement de Mai, ne doit ouvrir qu'un rayon de quatre pouces de profondeur pour recevoir la pomme de terre. C'est alors que le Laboureur ne fait que soutenir sa charrue, & donner au chevelu de la pomme plus d'espace en-dessous pour son développement. Il commence par s'étendre dans les parties les plus fraîches de la terre, & le plus petit de ses files portant une pomme à son extrémité, douze pouces de terre à pénétrer, produisent en raison de leur volume. Un enfant suffit pour semer. Le Laboureur le surveille d'abord, & le met en état de faire l'ouvrage d'un homme, qui consiste à suivre la charrue & à placer de pied en

pied dans le rayon la pomme de terre. Un bon cultivateur préfere pour les femailles les plus petites pommes grifes & rondes. Leur efpèce, plus farineufe, eft préférable à toute autre. Il doit obferver de donner aux rayons à-peu-près un pied d'intervalle. L'ufage de partager les pommes pour les femer, fait un tort infini dans les moiffons. La raifon en eft fenfible. Sans parler ici de mes épreuves, je me contenterai de recueillir dans les Affiches de Caen, baffe Normandie, en date du 16 Décembre 1787, l'article fuivant.

ÉCONOMIE.

» Un Cultivateur vient de faire une » expérience fur les pommes de terre qui » mérite d'être connue. Il en a planté une » fans la couper, & une autre à quelque » diftance de la première, coupée en mor» ceaux, felon la méthode ufitée. La pre» mière en a produit deux cent dix-fept, » dont cinquante fort groffes, & les autres

» d'une grosseur médiocre. Celle qui a été » coupée, n'en a produit que cent vingt » qui sont beaucoup plus petites que les » premières. «

Convaincu de cette vérité par la pratique & la théorie, il est utile d'en développer les causes. Dans le moment où la pomme est ensemencée, sa farine est tout en germe. Ce germe, dont la force & la vigueur consistent dans la réunion de ses parties, devient languissant par leur séparation. La pomme entière, dans un seul pied d'espace, produisant deux fois la quantité des fruits de la pomme partagée, à cause de la médiocrité des dernières, la différence est facile à calculer. La pomme partagée donne au moins trois morceaux. Ils occupent trois fois autant de terre que la pomme entière qui a rendu le double dans un pied d'espace. Sa moisson est six fois plus considérable. Chaque pied, plus vigoureux, porte des fruits plus précieux. Tant de motifs doivent inviter tous ceux

qui cultivent ces farineux, à devenir six fois plus riches, & à confier à la terre les pommes les plus grosses sans les partager quand les petites manquent. Cette disette n'arrivera jamais, si l'on a soin de rebuter les petites, & d'en faire un monceau particulier, à mesure que l'on prendra à la masse pour l'engrais des animaux.

Ce travail fait dans les premiers jours de Mai, la pomme de terre couvre en six semaines le champ de ses feuilles. La multiplication de ses files jusqu'à l'extrémité de la fouille, est complète au commencement de Juillet. C'est alors que le chevelu cherchant à serpenter vers le sommet de la terre, la séparation des rayons doit servir à faire à la fin de Juillet au pied de cette plante, ce que l'on fait au pied du céleri. Les terres inclinées contre sa tige ouvriront un passage aux rayons du soleil, qui se joignant à la fertilité qui résulte de travailler la terre, en dévelop-

pera tous les ſels. Les fruits ſe multipliant en haut comme en bas, le produit qui réſulterait des ſoins de cette culture, finirait par en rendre le cultivateur prodigue, pour augmenter ſa moiſſon. Le commencement d'Octobre eſt le moment de la récolte. Chaque rayon offre les moyens avec des trubles ou bêches, de pénétrer juſqu'à l'extrémité de chaque pied, & d'enlever ſes fruits ſans les endommager avec le fer. Il n'y a point de moiſſon qui ſoit plus facile à mettre à l'abri des rigueurs de l'hiver dans un petit eſpace. Un appartement quelconque, pour peu qu'il ne ſoit point humide, eſt propre à reſſerrer ces fruits. Quand ils ſont amoncelés, on les couvre de paille ou de glû, pour les garantir des premières gelées. Avant de détailler leur préparation pour les animaux, je paſſe aux ſemences du maïs.

Le maïs jaune eſt préférable à tout autre. Il doit être enſemencé comme la pomme de terre, & regarni de terre dans

ſon accroiſſement. Ce dernier travail communiquant de nouveaux ſucs au tuyau, enfante de nouvelles grappes, en donnant plus de vigueur à celles qui paraiſſent. On en fait la moiſſon à la Saint Denis, en arrachant ſeulement les grappes que l'on dépouille de leur enveloppe. Le maïs ne doit être en monceau que quand ſa maturité & ſa ſéchereſſe ſont à toute épreuve. On peut l'aſſembler par glanes & le ſuſpendre; on eſt aſſuré de le conſerver toute l'année ſans perte. Ceci paraît demander des ſoins; mais on a l'avantage dans un petit appartement d'y loger une récolte abondante, au moyen d'une pyramide de planches, garnies de cloux ou de chevilles. A meſure des beſoins de ſa conſommation, on pourrait le battre comme tout autre grain; mais les longues veillées de l'hiver peuvent auſſi ſervir à ce travail, qui peut être en partie l'amuſement des enfans aſſez forts pour l'égréner. Il eſt plus long, ſans doute, qu'avec le fléau; mais il eſt tant de ſoirées oiſives,

que cette occupation devient ſouvent utile & économique.

La pomme de terre & le maïs ainſi récoltés, le premier champ doit être abandonné à la pâture des porcs qui viennent fouiller la terre & manger les pommes que le moiſſonneur n'a point découvert. Le ſecond champ doit être réſervé pour des moutons ou vaches à lait après la première gelée. Le tuyau du maïs eſt pour-lors dans ſa priſe, & fait une nourriture précieuſe pour la qualité du lait, ou pour commencer l'engrais du mouton. Il eſt plein de ſucre & de parties laiteuſes. Il faut bien éviter de le convertir en fumiers ou de le brûler, comme bien des cultivateurs le font par ignorance.

C'eſt ici que l'engrais des animaux commence : il eſt ſimple dans ſa préparation, & fondé ſur l'expérience. On remplit un baquet de pommes de terre & d'eau pour les laver. Enſuite on les met avec de l'eau propre

propre dans un grand vaſe ſur le feu pour les faire crever ; ce qui demande peu de tems. Les pommes ainſi préparées le ſoir, ſont mêlangées le lendemain avec un tiers de maïs, & ſont portées dans l'auge ou le baquet des bœufs. Le maïs, dans un vaſe quelconque, doit le remplir à moitié ; on verſe deſſus de l'eau bouillante, de manière qu'il puiſſe tremper, en obſervant de le couvrir afin d'empêcher l'évaporation que ſa fermentation excite. Le lendemain, la groſſeur de ſon grain a tellement augmenté, que le vaſe eſt plein. Il faut alors le mêlanger avec la pomme de terre. Le bœuf, la première fois, héſite à prendre cet aliment. Un peu de farine de maïs, répandu ſur la nourriture, l'invite à la dépenſer. Mais quand on veut le déterminer plus vîte, on fait une rôtie de gros pain imbibée de vinaigre ou de poiret & même de cidre : on la place dans les alimens tant ſoit peu couverte de farineux. Son odeur invite l'animal à manger. Ceci fait une fois ſuffit pour toujours.

Le grain du maïs, répandu dans la purée de la pomme, en varie le goût, & communique des sucs infiniment précieux. Un autre baquet ou cuvier à portée des bœufs, doit être renouvellé d'eau tous les jours. On la blanchit avec la farine du maïs; & s'il en reste dans le baquet du jour précédent, elle doit être versée dans les alimens. La grande fraîcheur de la boisson est essentielle pour cet animal. En six semaines ou deux mois au plus, le bœuf le plus fort est chargé de graisse. Les deux bœufs offerts au Roi en 1782, n'ont été que cinquante jours à l'engrais. Un plus grand nombre y serait moins long-tems encore. Cet animal se déplaît seul, & dissipe par l'ennui partie de ses sucs. Satisfait d'être entouré de ses semblables, prêt à leur disputer sa part des prochains alimens, excité par leur exemple; tous les farineux qu'il mange lui profitent. Le rapport des animaux avec l'homme pour le comestible, rend cette vérité démontrée. Cette observation prouve qu'en met-

tant au plus deux mois pour engraiſſer deux bœufs, je ménage à chaque cultivateur le plaiſir & le profit de la ſurpriſe. Afin de reſſerrer mes idées, j'arrive tout d'un coup à la propriété de chaque colon, à la diſtribution de ſa culture, à l'uſage de chacune de ſes productions, à la manière ſimple de conſerver toute l'année la pomme de terre en fruit, malgré la contrariété du printems.

Chaque colon arrive à ſon établiſſement. Sa propriété de cinquante arpens, lui offre ſept arpens de pommes de terre, ſept arpens de maïs, ſept arpens de froment, un arpent d'avoine, un arpent de ſeigle enſemencés. Il voit à peu de diſtance de ſa chaumière, près de ſon jardin potager, une plantation en tablette de quatre arpens de bois de ſaule & autre, dont l'accroiſſement rapide va ſuffire au beſoin de ſa conſommation. Quelques plantations de haute futaie, le long de ſes foſſés, lui promettent un jour les bois indiſpenſables

à la bâtisse, dont l'augmentation lui paraît inévitable. Ravi de voir ses besoins couverts, heureux par l'espoir de ses moissons, animé par la reconnaissance du bienfait de son maître qui se joint à son intérêt personnel ; je crois le voir avec sa femme & ses enfans, voler à son couple ruminant qu'il trouve dans son étable, l'atteler à sa charrue, commencer par labourer les sept arpens qui ont produit le maïs l'année précédente ; y destiner la semence de son froment, passer ensuite aux deux arpens d'avoine & de seigle ; projetter dans chacun l'échange de chaque semence, échanger également les semailles de maïs & de pommes de terre ; la premiere, dans le champ de la pomme de terre ; la seconde, dans le champ du froment. C'est ainsi que renouvellant la terre par un an de repos, & lui confiant de nouvelles semences, elle ne se rebute point par la succession des mêmes fruits ; c'est ainsi que, raisonnant cet échange de productions sur la qualité de chacune, le

laboureur apprend à cultiver par principes, & à jouir doublement du fruit de ses veilles. Avant d'apprécier le revenu de chaque colon, il s'agit d'expliquer les motifs de sa culture. Le pied du maïs détruisant les mauvaises herbes, doit être remplacé par le froment. Rien ne faisant plus de tort à ce farineux que le rebut des productions de la terre, le premier semble assurer la fécondité du second. La pomme de terre, à laquelle on fait succéder le maïs, assure une fouille très-profonde qui a été renouvellée par le muselage des porcs, en tournant le champ pour dévorer le reste des pommes. La racine du maïs aimant à s'étendre, doit en assurer la fécondité dans une terre aussi remuée que profonde. La pomme de terre ayant besoin pour le développement de ses fils, & la nutrition de tous ses fruits dans le sein de la terre, de celle qui est la moins épuisée, doit être ensemencée dans le champ du froment. En ce qui touche l'avoine & le seigle, la ressemblance des semences n'a que le

mérite de l'échange; ce qui eſt de principe en culture.

Le colon prenant poſſeſſion de ſa propriété dans laquelle il trouve les choſes indiſpenſables pour la culture, les premiers comeſtibles & deux bœufs, a l'eſpoir d'une riche moiſſon. Il faut analyſer ſa valeur. Sept arpens de froment doivent rendre quatorze ou quinze cents gerbes, à quatorze gerbes la meſure ou le boiſſeau du poids de cinquante livres. L'avoine & le ſeigle, à proportion de l'étendue, donneraient environ quatre cents gerbes. Les quatorze arpens de pommes de terre & de maïs rendraient enſemble aux environs de quatorze cents ſeptiers. Six perſonnes, y compris les enfans du colon, mangeraient douze livres de pain par jour, trois cent ſoixante livres par mois, quatre mille trois cent vingt livres par an, qui font quatre-vingt ſix meſures du poids de cinquante livres, & vingt livres de plus. En ſuppoſant que chaque feu fût plus nom-

breux, ajoutant à ce calcul les bleds de ſemence, réduiſant les quinze cents gerbes à douze cents, portant les comeſtibles & les ſemailles à cent cinquante meſures au lieu de quatre-vingt-ſix, le colon vendrait cent cinquante meſures, ſes beſoins prélevés, qui lui ſerviraient à l'acquiſition de deux bœufs maigres & d'une vache qui trouverait ſa nourriture dans ſa faiſance valoir. Il lui reſterait ſon avoine & ſon ſeigle. Les pailles de l'avoine alimenteraient ſa vache pendant l'hyver ; le glû de ſon froment, couvrirait ſa chaumière ; le glû de ſon ſeigle, ſervirait à l'uſage des liens. Cette évaluation très-faible, ne préſente point le véritable produit. L'avoine & le ſeigle, conſacrés à l'acquiſition de quelques moutons & porcs, le colon en état de tirer parti de ſa propriété, ſerait néceſſairement plus riche que je ne le fais paraître. Mais la modicité de l'apprécie, ſans diminuer la fortune, invite à la confiance. Mon but eſt de convaincre le Public.

L'article de l'engrais des animaux demande bien des détails. Chaque colon récolterait dans l'étendue de quatorze arpens de pommes de terre & de maïs, l'engrais de quinze bœufs, quatre cochons & vingt-huit moutons. Propriétaire de quatre bœufs dont les plus faibles serviraient aux labours, les deux autres passeraient à l'engrais. Les deniers de leur vente en deux mois de tems, employés à l'acquisition des bœufs maigres, il pourrait en engraisser trois ou quatre les deux mois suivans, & ainsi par augmentation à raison de ses facultés, ou de la distribution égale de ses fruits pendant l'année. Telle est la gradation & la jouissance de la culture, qui paye au centuple tous les soins qu'on lui donne. Le moyen de conserver la pomme de terre toute l'année, sans la rendre plus coûteuse, ne laissera plus rien à desirer sur cette importante matière.

La pomme de terre en monceau, couverte de paille dans un lieu sec, est à

l'abri des gelées. Mais il faut la préserver des premiers efforts du printems sur toutes les plantes, en détruisant le germe qui la réduit en Mars à la simple utilité des semences. Il ne faut point attendre ce mois pour assurer sa conservation. La réduire en farine, est une dépense très-inutile. Il n'y a point d'habitant des champs qui n'ait un four pour cuire son pain. C'est à la fin de cette cuisson, que, renouvellant la chaleur du four avec un couple de bourées ou de petits fagots, le cultivateur doit l'emplir de pommes de terre bien lavées, & les laisser une heure, en observant de fermer l'entrée de son four. Il fera bien dans la même journée, de faire succéder plusieurs fournées les unes aux autres. Ces pommes à-peu-près cuites, doivent être déposées sur une aire bien propre, entourée de planches, garnie de paille & recouverte de même. La provision de sept mois préparée de cette manière, ne contenant plus de principes de végétation, ayant passé par le feu qui purifie tout,

conſervera ſes précieuſes farines. Cette précaution exige par prudence la fin de cette préparation en Février. Ces pommes, pour ainſi dire, en farine, ne demanderont plus que de l'eau tiède pour tremper & ſe mêlanger avec le maïs. Les autres qui ſe conſommeront pendant les cinq premiers mois, exigeant plus de feu pour les crever, coûteront autant que les dernières. L'économie & la richeſſe des premières étant conſtatées, annoncent tout le prix des dernières, qui en auront d'autant plus, que perſonne n'a encore trouvé le moyen de les garder que par leur converſion en farine ou fécule de trente ſols la livre.

L'engrais du porc ne doit point être auſſi ſoigné que celui des bœufs. On pourrait l'engraiſſer avec la pomme de terre ſans apprêt; mais comme il ne faut point oublier tout ce qui eſt économique, en ajoutant à la perfection de ſon lard, la pomme lavée doit être miſe à crever ſur le feu avec les eaux les plus graſſes de la

cuisine. Le maïs, mêlangé avec cet aliment, engraisse un porc en peu de tems.

Le mouton est le plus difficile à engraisser. Après avoir brouté le pied du maïs & le chaume des grains, on lui donnera dans une auge le maïs en grain sans apprêt. Les pailles d'avoine & autres si l'hiver est trop rude, suppléront au pâturage que les champs fourniraient dans une saison moins rigoureuse. Un simple appentis dans le milieu d'un champ montueux, sous lequel on place une auge remplie de maïs deux fois par jour, suffit pour l'entreprise. Il n'y a point de mouton aussi délicat que ce dernier, qui réunit au goût le plus recherché, plus de pesanteur que ceux qui présentent sur pied le même volume.

L'engrais de la brebis est nécessairement le même. Les agneaux dont le sevrage est devenu forcé par les accidens de leur mère, au lieu d'être mis au lait de vache,

peuvent être continués avec l'eau blanche du maïs un peu épaiſſe. Elle les rend infiniment délicats. Il en eſt de même des veaux & des jeunes porcs.

Sans avoir fait cette expérience ſur un poulain, je crois néanmoins que celui qui ſerait privé de ſa mère quand il ne peut encore ſe paſſer de ſon lait, trouverait, à plus forte raiſon que l'agneau, dans l'eau blanche du maïs, les premiers alimens de ſon âge. C'eſt beaucoup, ſans doute, d'imiter la nature & de remédier à la perte des élèves trop faibles encore pour ſurvivre à leur mère.

Chaque colon pourrait avoir beaucoup de volaille, dont la reſſource eſt ſi précieuſe dans les campagnes. Le maïs en grain ſans apprêt, eſt le grain qu'elle préfere. Il eſt très poſſible de l'engraiſſer parfaitement en cage, avec l'aliment des bœufs, ou ſimplement avec le maïs crevé. L'un ou l'autre, comme leur mélange, perfectionnent cet engrais.

Sans avoir rien oublié de ce qui touche les intérêts de la colonie ; sans avoir exagéré ses revenus qui tous sont au-dessous de leur valeur, j'ai le bonheur de mettre sous les yeux du Public un tableau bien intéressant. Utile à tous les propriétaires, celui qui pourrait rejetter l'idée du gros de la colonie, trouverait, malgré la prévention, le moyen d'innover dans sa propriété, le moyen de perfectionner sa culture, celui d'ajouter à sa fortune. Satisfait d'une occupation qui me donne l'assurance de contribuer un jour à la multiplication de toutes les denrées comme à leur perfection, ma jouissance commence avant celle du Public. Trop heureux si tous les objets d'utilité que renferme cet Ouvrage, fixent l'attention de ceux qui peuvent concourir au bien général! Le défrichement & la fécondité des terres vagues, faisant la base de ce Traité d'Agriculture, il sera plus ou moins estimé. Il est si flatteur d'écrire sans présenter une spéculation qui assure la ruine de quelques

individus, que la certitude d'offrir à chacun des avantages qu'il pourra ſe procurer;.... de lui offrir enfin une vie plus douce & plus aiſée qui ne peut qu'influer ſur tout un royaume, puiſqu'elle devient le patrimoine de tous ſes habitans, me fait compter ſur l'indulgence des Lecteurs. Il eſt moins intéreſſant de parſemer ces détails des fleurs du ſtyle, que de les offrir avec empreſſement & confiance à la Nation.

Quand l'économie d'un million & de beaucoup moins, fixe la ſageſſe du Miniſtère & les bontés du Monarque; que ne doit pas eſpérer celui qui préſente au Gouvernement la facilité d'augmenter, au prix le plus modique, le tréſor de Sa Majeſté d'un million annuel de cens?.... Que ne doit pas en attendre celui qui puiſe ce million dans toutes les terres en friche par les reſſources de la culture?... Mais ce qui donne à ce million cent fois plus de prix, c'eſt la néceſſité de réunir

à ſa valeur, après quinze ans de culture, cent millions d'impôts :.... néceſſité qui ſera le bonheur & l'aſſurance de celui qui ſe ſera fait une propriété, en payant moitié moins d'impôts que les autres Sujets, à raiſon de la perception la plus ordinaire par tout le royaume :.... néceſſité qui préſentant dans le ſeul eſpace des landes de Bordeaux, les beſoins de la colonie prélevés, cent cinquante boiſſeaux de froment par feu, fait monter le ſuperflu de cette peuplade, à quatre millions cinq cent mille boiſſeaux. Il réſulte de ce ſuperflu, que celui des vingt-ſix autres portions des landes, eſt de cent quinze millions de boiſſeaux, qui, réunis à ceux des communes de Bordeaux, font cent dix-neuf millions cinq cent mille boiſſeaux de froment. En ne portant ſur les ſix autres parties du royaume qu'un ſixième d'augmentation, ce qui eſt très-inférieur à la poſſibilité de la meilleure culture, cette ſixième partie fixant le calcul productif de la totalité des landes, donnerait

avec elles, deux cent trente-neuf millions de boiſſeaux de blé du poids de cinquante livres, à exporter à l'étranger. Le prix de cette denrée faiſant la fortune de ceux qui en font des embarquemens, eſt beaucoup plus cher qu'en France. Mais en ne le mettant qu'au prix courant de la Nation, à raiſon de quatre livres le boiſſeau; deux cent trente-neuf millions de boiſſeaux, donneraient un numéraire de neuf cent cinquante-ſix millions. Cette ſomme étant bien au-deſſus de la valeur de tout ce que nous tirons de l'étranger, en faut-il davantage pour prouver que la maiſon de Bourbon peut un jour contenir toutes les puiſſances?.... L'engrais de tous les animaux faiſant l'objet le plus conſéquent de cette économie, je laiſſe à tout homme inſtruit, à celui qui connaît les prodiges de la bonne culture, & qui juge ſainement ſon imperfection actuelle, le ſoin de nombrer tous les produits de cette fortune nationale..... Je laiſſe à juger combien chaque Français, devenu ſi riche par la protection

protection généreuse de son Monarque, aurait d'or à son service dans tous les événemens, où la gloire du royaume pourrait l'exiger. Tout ceci ne coûterait au Souverain que trois cent mille livres au plus; problême au-dessus des lumières de l'homme qui ne peut pas concevoir, que la terre enfante toutes les richesses;.... qu'un seul pied bien cultivé multiplierait sans peine, ce qu'elle donne maintenant à regret dans un plus grand espace!....

Afin d'arriver à cet état de perfection de tous les biens, il faut épuiser la matière. Elle me présente une dernière réflexion dont les conséquences seront senties par tous les propriétaires. La voici.

La propriété de chaque colon, limitée à cinquante arpens, suffit aux besoins de toute une famille, enrichit la nation de son superflu. Ce superflu, fruit de la meilleure culture, n'existe point dans le royaume à proportion de son étendue. La dixième

partie des habitans des champs, s'élève ſur la ruine des autres. Une ferme de cinq cents arpens dans la jouiſſance d'un ſeul homme, fait de neuf familles qui l'entourent & qui pourraient la partager avec lui, autant d'eſclaves & de malheureux journaliers. Le propriétaire réduit ſon revenu par une location auſſi grande. Le fermier, devenu puiſſant parmi ſes égaux, abuſe ſouvent de ſa meilleure fortune, vexe facilement ceux que l'injuſtice des partages met à ſa diſcrétion. En général, elle détruit l'égalité, & aſſure le bonheur d'un ſeul homme aux dépens de dix, en y comprenant le propriétaire. Ce cultivateur privilégié, qui a cinq cents arpens de terre labourable à cultiver, eſt obligé de hâter ſes labours, de s'occuper de l'enſemble de ſon entrepriſe, & d'améliorer ſuperficiellement. Ne pouvant ſurveiller tous ceux qui le ſervent, ſes travaux languiſſent, le tems des ſemences arrive, leur quantité rend tous les momens précieux, oblige ſouvent d'en confier à la terre la meilleure

partie dans une ſaiſon contraire. Le moment de la moiſſon arrive;.... elle eſt heureuſe pendant quelques jours. Mais bientôt interrompue par l'abondance des pluies, ce cultivateur la voit dépérir dans ſon champ. Elle eſt trop conſidérable pour qu'il puiſſe, au premier moment de beau tems, la récolter en entier. Ajoutez à cette perte réelle, le pillage inévitable dans un eſpace ſi vaſte, que l'œil du maître ne peut être par-tout.... Ajoutez ſans crainte que rien n'eſt fait comme il devrait l'être..... Ajoutez encore, que l'idée d'un travail qui eſt urgent, & qui ne peut que ſuccéder à celui dont on eſt occupé, aſſure l'imperfection du premier. Ce n'eſt pas tout:.... la misère afflige neuf chaumières, en diſperſe ſouvent les pauvres habitans, multiplie le nombre des vagabonds que le déſeſpoir égare, & porte ainſi la plus grande atteinte à la population. Le nombre des bras diminue, la terre eſt plus mal ſoignée, la rareté comme l'imperfection des denrées, deviennent un malheur

public. Cinquante arpens de terre labourable peuvent occuper toute l'année un laboureur avec cinq ou ſix perſonnes ſous ſes yeux ou ceux de ſon épouſe. La néceſſité reconnue dans cet eſpace de tout perfectionner pour ne point être oiſif, la facilité d'enſemencer & de moiſſonner en peu de momens, & d'éviter les tems contraires ; les mœurs tranquilles & paiſibles d'une famille qui n'a que l'honnête aiſance ; le bonheur commun de tous les cultivateurs, font des motifs bien puiſſans pour fixer l'attention des propriétaires. Heureux celui qui, plus éclairé ſur ſes intérêts perſonnels, réfléchira que l'augmentation de ſa fortune, conſiſte à la partager en tant de mains, que la multiplication des travaux puiſſe fertiliſer ſes champs !.... Plus heureux encore d'adoucir le ſort de tant d'infortunés, & d'ajouter à ſes richeſſes le plus grand des biens, celui d'être aimé. Mais je n'ai rien dit des jardins dans leſquels il eſt ſi intéreſſant de réunir l'agréable à l'utile, ſans jamais les ſéparer. Tous

les végétaux, dans leur primeur, ont déja cet avantage. Il n'eſt point de parterre qui faſſe autant de plaiſir à la vue. Un jeune Seigneur remarque avec attention les progrès d'une ſerre-chaude. Les premiers pois de la ſaiſon & les premiers fruits, ſont l'objet de ſes vœux, quand il ſe perd par déſœuvrement dans un labyrinthe, dont il ne ſort avec empreſſement, que pour viſiter l'accroiſſement des plantes qui ſont ſes délices. Mais il paſſe auprès d'un ſoleil, dont il remarque à peine la fleur. Elle ne fait, ſuivant lui, que remplir un vide dans une plate-bande!.... Il n'eſt point aſſez heureux pour en connaître la valeur!... Il ignore que la plus précieuſe de toutes les farines eſt renfermée dans la graine du ſoleil ou tourneſol!.... Il ne ſait pas qu'au-deſſous de cette même graine, ſon cul, comme celui de l'artichaut, ſans avoir la même délicateſſe, peut faire partie des comeſtibles. Il y a peu de terrein dans les champs où l'on ne puiſſe tenter cette culture. Un champ montueux inégal, des

maſſes de foſſés, la pente d'une colline, des endroits à-peu-près perdus pour la culture, peuvent produire en abondance ce farineux. Les jardins naturellement deſtinés à cette culture, ne peuvent jamais être trop grands. Pluſieurs avenues de tourneſols, dont la tête fait parterre, dont l'élévation ne fait aucun tort aux plantes qui l'avoiſinent, dont la récolte & la conſervation ſont ſi faciles, contribueraient à la perfection de l'engrais des bœufs. Cette production néceſſairement bornée, ne peut être conſidérée comme la baſe d'un projet économique, mais bien comme un moyen de donner plus de valeur aux jardins. Le tourneſol pouvant occuper la place de beaucoup de fleurs inutiles, de plantes moins précieuſes, je dois, après l'expérience que j'ai faite de ſon produit, inviter tous les propriétaires à le multiplier à peu de diſtance de leur habitation. Le tourneſol ſe récolte en Octobre, quand ſa graine eſt noire. On le ſuſpend comme le maïs pour le conſerver. Quand les bœufs

ſont à la fin de leur engrais, on répand ſur leur aliment de la graine de ſoleil, à proportion de la quantité de ſa moiſſon. Le bœuf mange avec avidité cette graine, qui lui communique, au moyen de ſes parties huileuſes, les ſucs les plus abondans. Son uſage pour le mouton eſt admirable :.... on mêlange cette graine avec le maïs ſans apprêt. Le mouton n'eſt pas moins avide que le bœuf, quand on lui diſtribue ces deux farineux qui flattent le plus ſon goût, & qui lui donnent tant de délicateſſe. La perfection de l'engrais des porcs avec ce farineux mêlé dans ſes alimens, eſt indubitable. Mais il n'eſt pas à préſumer qu'un cultivateur en faſſe des récoltes aſſez abondantes, pour en deſtiner une partie à l'engrais du porc. Cet animal vorace qui vit & s'engraiſſe avec des alimens que le bœuf & le mouton ne pourraient conſommer, & dont le lard eſt parfait, n'eſt point fait pour une nourriture auſſi recherchée. La volaille & les pigeons feraient de la plus grande fineſſe

& fécondité, en ne vivant que de maïs en grain & de tournesol.

La chaux est, de tous les engrais, celui qui doit fertiliser les jardins, contribuer à la bonté de ses fruits, à la salubrité de ses végétaux. Sa préparation dans les terres labourables, est la seule qui puisse y convenir, pour les simples particuliers qui ne sont point dans l'usage de faire des melons. Mais les riches que la fortune favorise de tous ses dons, doivent l'employer autrement. Une melonnière considérable formée de deux ou trois pieds de fumiers, & de trois ou six pouces de terre chaulée qui les couvre, doit suffire à l'engrais de tout un jardin. Son terreau, l'année suivante, doit être distribué par monceaux sur les plates-bandes, planches & carreaux d'un potager. La terre conserve avec cette amélioration toute sa fraîcheur. La grande sécheresse n'a point de prise sur une surface dont toutes les parties sont pleines d'onction. L'usage du fumier infecte un jardin de

mauvaises herbes, multiplie des légumes sans goût & sans qualité; le terreau fait tout le contraire. La melonnière, destinée aux plus précieuses semences, réunit à cette utilité celle de féconder tout un potager & de le rendre précoce. Celui de chaque colon serait assez grand pour y planter un vignoble suffisant pour son usage. La multiplication de cette denrée est la moins essentielle. N'ayant pour but que d'instruire, je m'arrête, quand l'expérience ne me fournit plus l'occasion d'occuper utilement le Lecteur.

FIN.

J'AI lu avec intérêt l'Ouvrage sur l'Agriculture de M. DE SAINT-BLAISE, & je crois que la publication de cet Ouvrage sera utile.

LE DUC DE CHAROST,
Associé des Sociétés Royales d'Agriculture de Paris & de Ham.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, ce Manuſcrit, dont l'objet m'a paru aſſez utile pour mériter l'impreſſion. A Paris ce 28 Janvier 1788.

PARMENTIER.

PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé le ſieur Chevalier DE SAINT-BLAISE, Nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire imprimer & donner au Public un *Traité d'Agriculture, où l'on enſeigne la manière de perfectionner l'engrais économique, &c.* s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de permiſſion pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de cinq années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes ; Faiſons défenſes à

tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance ; à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères ; que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, & à l'Arrêt de notre Conſeil du 30 Août 1777, à peine de déchéance de la préſente permiſſion ; qu'avant de l'expoſer en vente, le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage ſera remis dans le même état où l'Approbation aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le ſieur DE LAMOIGNON, Commandeur de nos Ordres ; qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le ſieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit ſieur DE LAMOIGNON ; le tout à peine de nullité des Préſentes : Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſe pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement : Voulons qu'à la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi ſoit ajoutée comme à l'original : Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans deman-

der autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Verſailles, le deuxieme jour du mois d'Avril, l'an de grace mil ſept cent quatre-vingt-huit, & de notre Regne le quatorzieme. Par le Roi en ſon Conſeil. *Signé*, LE BEGUE.

Regiſtrée ſur le Regiſtre XXIII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 1525; fol. 503, *conformément aux diſpoſitions enoncées dans la préſente Permiſſion; & à la charge de remettre à ladite Chambre les neuf Exemplaires preſcrits par l'Arrêt du Conſeil du 16 Avril 1785. A Paris, ce 4 Avril 1788.*

NYON l'aîné, *Adjoint.*

A PARIS. De l'Imprimerie de PRAULT, Imprimeur du Roi, quai des Auguſtins, à l'Immortalité. 1788.